

WEM
NANCY DUMAIS: AU
DIABLE L'ANGÉLIQUE! C 1



SPORTS
MÉLANIE TURGEON
EN AFFICHE D 8

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 13 FÉVRIER 1998

www.lesoleil.com

Quand Montréal prend des airs de capitale...

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Pendant que le gouvernement Bouchard se défend de vouloir déménager des organismes gouvernementaux à Montréal, le premier ministre et son cabinet multiplient dans la métropole les activités dont plusieurs sont normalement réservées à la capitale.

Aujourd'hui encore, c'est le ministre Bernard Landry qui amène un événement à Montréal à l'occasion d'une conférence de presse sur l'état des finances publiques. Généralement, c'est à Québec que se fait cette présentation de la synthèse des opérations financières.



Lucien Bouchard

Le discours capital du PM livré dans la métropole

Hier, le premier ministre Lucien Bouchard a choisi Montréal pour prononcer son discours « historique » devant les étudiants de la faculté de droit de l'Université de Montréal sur le droit des Québécois à déterminer eux-mêmes de leur avenir. Quelques heures plus tôt, au complexe Desjardins, le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, faisait le bilan des mesures adoptées par l'État pour lutter contre la contrebande d'alcool.

Par ailleurs, il n'est pas rare que le puissant comité des priorités du premier ministre se réunisse le vendredi dans la métropole.

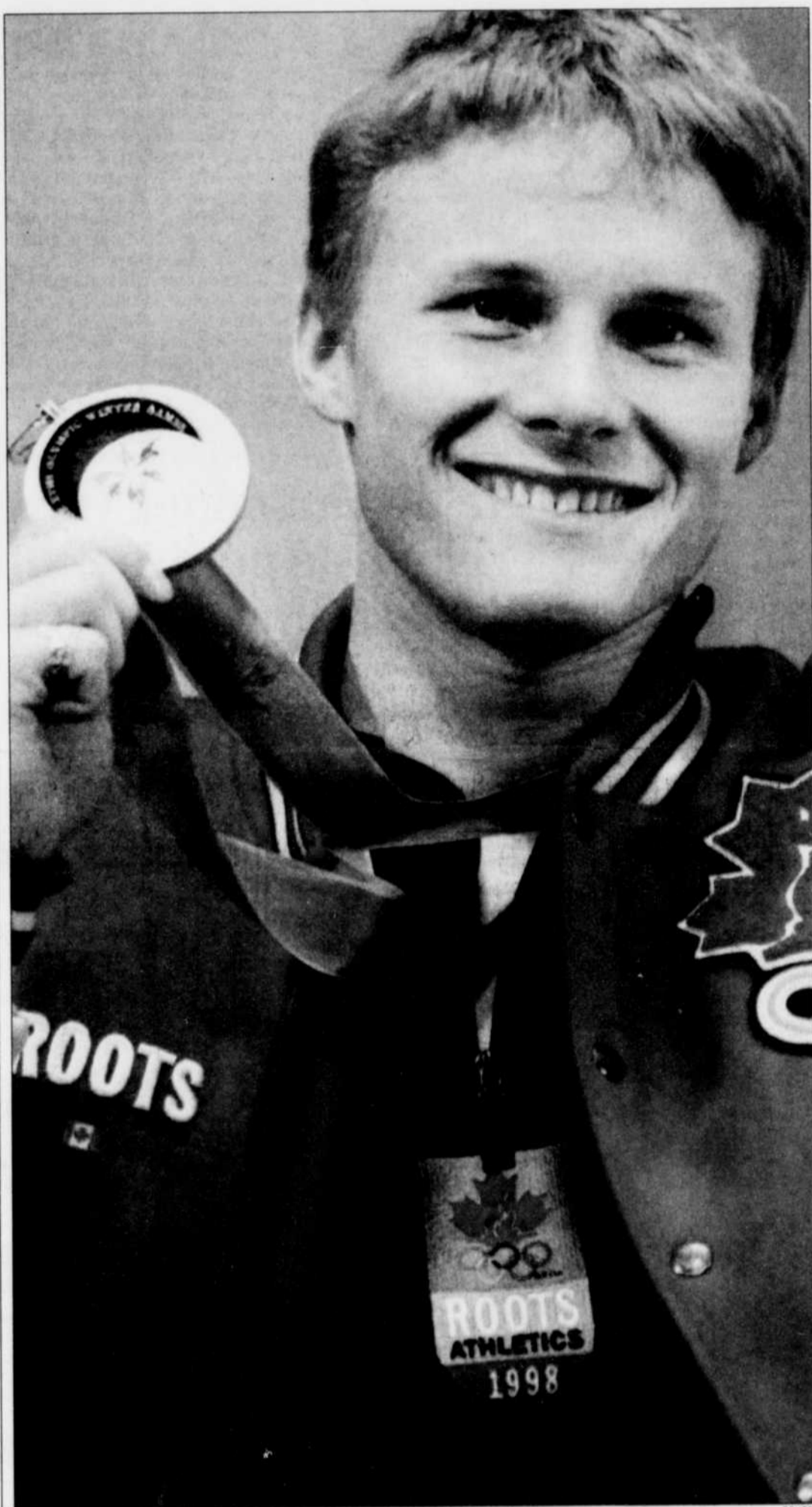
Au cours des prochaines semaines, c'est vers Montréal qu'il faudra se tourner pour suivre l'actualité politique.

Le 20 février, il y aura le *Grand rassemblement pour le respect de la démocratie* au cours duquel Lucien Bouchard et Gilles Duceppe prendront la parole. Les 21 et 22, le Parti québécois tiendra son Conseil national. Les 3 et 4 mars, l'aile parlementaire péquiste se réunira afin de tenir son caucus pré-sessionnel.

Les 4, 5 et 6 mars, le chef du gouvernement présidera la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécoise qui se tiendra à... Saint-Hyacinthe. Il est à noter que la conférence de presse au cours de laquelle le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a révélé des résultats des consultations préparatoires à

Voir CAPITALE en A2 >

Gagnant 2 fois



Malgré les événements, Ross Rebagliati ne s'est jamais séparé de sa médaille d'or. Hier, c'est avec soulagement qu'il a pu enfin la sortir de sa poche et la remettre à son cou.

Rebagliati tire les leçons de sa mésaventure olympique

■ NAGANO — D'un calme olympien malgré les éprouvantes 72 dernières heures, le Canadien Ross Rebagliati a tourné la page sur la pire expérience de sa vie. « Toute mauvaise chose se produit pour une bonne raison », a lancé le médaillé d'or du slalom géant de planche à neige en livrant ses impressions sur l'affaire de la marijuana.

Oui, il jure avoir eu sa leçon. Non, il ne se lancera pas dans une campagne antidrogue sur les tribunes internationales. Le surfeur de 26 ans a fait face à la musique sans perdre le contrôle de ses émotions, sans jouer la victime ou le héros. En restant lui-même.

Son aventure l'a fait réfléchir. Selon lui, cette situation devait se produire un jour ou l'autre, afin que les planchistes réalisent l'importance de la présence de leur discipline dans la famille olympique.

« J'ai appris beaucoup dans cette affaire, tout comme les gens de mon sport et ceux du CIO. J'ai eu froid dans le dos lorsqu'on m'a annoncé mon test positif. J'ignorais pourquoi, j'essayais de savoir ce que j'avais bien pu prendre. »

Il a débattu lui-même sa cause devant le Tribunal arbitral du sport. Sa présentation a-t-elle fait la différence ? Il le souhaite. « Je leur ai dit qu'on ignorait que la marijuana était une substance interdite. »

Que nous voulions suivre les règles. Non seulement a-t-il dû affronter les bonzes du Comité international olympique, mais il a aussi croisé les autorités policières sur son chemin. Pendant que le TAS étudiait l'appel de l'Association olympique canadienne, il répondait à une pléiade de questions au commissariat de la préfecture de Nagano.

« Ils avaient des choses à me demander. Je leur ai aussi donné le droit de fouiller ma chambre et mes valises. Ici, au Japon, tout cela n'est qu'une procédure normale. Je n'ai pas l'intention d'exiger des excuses. Le CIO a pris une décision, j'ai plaidé mon cas, ils ont perdu. Point final. »



Carl Tardif

À NAGANO



« Je vais peut-être porter un masque à gaz la prochaine fois que j'irai à une de leurs soirées... »

Voir GAGNANT en A2 >

AUTRES TEXTES

- Rebagliati en doit une Page D2
- Décision renversée Page Z1
- Une journée tripartite Page Z2
- Vancouver prépare le party Page Z3

Mille élèves privés des USA

La « guerre » du stationnement fait de nouvelles victimes à l'école Rochebelle

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Mille élèves de l'école secondaire de Rochebelle, à Sainte-Foy, doivent renoncer à un voyage à Boston, New York ou Washington parce que leurs enseignants, frustrés de devoir payer 100\$ par année pour un stationnement, refusent de les accompagner.

Par contre, les jeunes qui ont des voyages-échanges en France et en Australie pourront faire leurs bagages. Ceux qui ont Londres comme destination partiront aussi. Si bien que le directeur adjoint de l'école de Rochebelle, Jean-Pierre Marcoux, a peine à comprendre la logique des ensei-

Les profs ne gardent que le voyage à... Londres

gnants. Il constate une chose cependant, les élèves sont au centre d'un conflit d'adultes.

Les représentants syndicaux ont avisé récemment la direction de l'école que le personnel refuse toujours d'accomplir toutes tâches qu'il considère comme du bénévolat. Ils exécutent ce qui est

prévu à leur tâche et respectent strictement leur horaire de travail. Les enseignants exercent divers moyens de pression depuis que la commission scolaire Des Découvreurs a décidé l'an dernier de faire payer les espaces de stationnement à tous ses employés syndiqués et cadres. Depuis, un bon nombre stationnent leurs véhicules dans les rues avoisinantes des écoles.

La direction de l'école de Rochebelle avise donc cette semaine les élèves et leurs parents qu'elle doit annuler les voyages prévus en mai, de même que le festival d'hiver qui devait se dérouler au cours des deux prochaines semaines. Le directeur Gérard Guimont

Voir ÉLÈVES en A2 >

LES SÉNATEURS ONT-ILS
TOUT-A-COUP
PERDU LA TÊTE?

NON, NON...
ON L'AVAIT DÉJÀ
PERDUE AVANT!



LA MÉTÉO



Maximum -13,
minimum -19
Ensoleillé, pas-
sages nuageux.
Demain: soleil.
Détails page C 2

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N° 46
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S.
T.V.Q.

VENDREDI



FONDS DE REVENU IMMOBILIER
Distr. trimestrielle 10,000\$ min. 1050%
Taux sujet à changement sans préavis
654-0181 1-800-739-0181
EVERGREEN
Une équipe de Value Matchmakers Inc.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 6
Le Québec et le Canada.....	7 à 12
Le Monde.....	13
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 10
Bourses.....	4 à 6
Opinions.....	8 et 9
CAHIER C	
Week-end Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 12
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	4
Annonces classées.....	7 à 10
Décès.....	11 et 12
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle.....	1
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 12-02-98
3-6-1
3-3-8-9
EXTRA
589382

BANCO
tirage du 12-02-98
1-2-3-6-10-12-17-19-21-24-27-36-
39-51-55-61-64-65-67-70

RÉFLEXION

Qui se blesse soi-même ne se man-
que jamais.

Proverbe berbère

C'ÉTAIT HIER

- 1988 — Le gouverneur général Jeanne Sauvé ouvre les Jeux olympiques d'hiver de Calgary.
- 1987 — Les étoiles de l'URSS défont celles de la Ligue nationale de hockey 5-3 au deuxième match de Rendez-vous 87 à Québec.
- 1986 — Carnaval à Rio de Janeiro : 121 morts.
- 1985 — Denis Lortie est trouvé coupable de trois meurtres au premier degré relativement à la tuerie de mai 84 à l'Assemblée nationale.
- 1974 — L'écrivain contestataire Alexandre Soljenitsyne est déchu de sa nationalité soviétique et exilé.
- 1973 — Le rapport Gendron est rendu public : il recommande une langue officielle, le français, et deux langues nationales, le français et l'anglais.

Suite de la Une

Depuis quelques jours, le nom de Rebagliati est sur toutes les lèvres. Quelques joueurs de l'équipe nationale de hockey, dont Eric Lindros, lui auraient demandé d'assister à leurs matchs. Au pays, il a reçu un nombre astronomique de mots d'encouragement par courrier électronique. « Tous me disent que la planche à neige mérite d'être aux JO malgré les derniers événements. » Lui aussi le croit. Sa mésaventure ne devrait pas le priver de la visibilité

CAPITALE
PLQ aussi

Suite de la Une

cet événement s'est tenue dans la cité de Pierre Bourque.

Par ailleurs, c'est à Montréal, le 6 février, que le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Roger Bertrand, a lancé un appel à la mobilisation des PME québécoises pour affronter le passage à l'an 2000. M. Bertrand est député de Portneuf et il fut le président du Groupe de travail qui s'est récemment penché sur l'avenir de la fonction publique dans la capitale nationale.

Évidemment, personne ne pourra reprocher au gouvernement de Lucien Bouchard d'avoir déménagé ses pénates à Montréal durant la terrible tempête de verglas. C'est cependant à Québec que le ministre Pierre Bélanger a dressé le bilan, le 3 février, des interventions de la sécurité civile lors de cette catastrophe. La conférence de presse fut toutefois retransmise simultanément à Montréal. Pour ne pas être en reste, l'opposition libérale a choisi la métropole à quelques occasions pour faire passer ses messages à la population, notamment pour faire l'analyse de l'évolution de la situation économique au Québec entre 1994 et 1997, pour commenter l'opinion de Claude Ryan sur le renvoi fédéral à la Cour suprême ou encore la situation dans les urgences au Québec.

L'opposition doit faire connaître sous peu dans quelle ville elle réunira ses députés en vue de préparer la prochaine session parlementaire. Les paris sont ouverts...

té qui accompagne une médaille d'or. Bien sûr, on lui parlera toujours de cette histoire. « Dans le fond, j'ai gagné à deux reprises. Pendant trois jours, je me suis promené avec la médaille dans ma poche. Dès qu'on m'a appris la décision, je l'ai portée à mon cou. »

Il ne s'en est d'ailleurs pas séparé de la conférence de presse, au cours de laquelle on lui a demandé s'il allait consommer à nouveau. Sa réponse fut honnête, par respect pour son style de vie et son cercle d'amis.

« Jusqu'au mois d'avril 1997, j'en ai fumé. Ce n'était qu'une activité socia-

le. Je vais certainement modifier mon rythme de vie, mais j'ai conservé les mêmes amis. Je les aime, et ils m'apportent beaucoup. Le hasard veut que je vive à Whistler, là où le cannabis est quatre fois plus populaire qu'ailleurs. La seule chose, c'est que je vais peut-être porter un masque à gaz lorsque j'irai à une de leurs soirées... »

Il pense que ses copains respectent ses choix. Chose certaine, lui ne jugera pas ceux des siens. « Je pense qu'ils seront plus discrets devant moi à mon retour. »

Pour ce qui est du message, les grou-

pes antidrogue n'ont pas découvert un nouveau message. Et devant les jeunes, il n'entend pas y aller de flamboyants discours, genre faites ce que je dis, pas ce que je fais.

« Les gens doivent décider par eux-mêmes. Ce n'est pas à moi de condamner quelqu'un qui consomme. Aux jeunes, je leur dirai qu'on doit vivre avec nos choix, peu importe ce qu'on fait. La vie, vous savez, est un éternel processus d'apprentissage. Depuis plusieurs années, on invite tout le monde à utiliser le condom, mais on ne le fait pas toujours. Chacun est libre de faire ce qu'il veut. »

ÉLÈVES
24 heures sur 24

Suite de la Une

indique dans une lettre envoyée aux parents que « sans la participation pleine et entière du personnel enseignant pour encadrer les élèves, organiser de telles sorties représenterait une expérience trop risquée ».

Son adjoint Jean-Pierre Marcoux explique pour sa part qu'une cinquantaine d'enseignants accompagnent les jeunes lorsqu'ils partent à l'extérieur. « Nous ne pouvons pas demander à n'importe qui de les remplacer auprès de nos élèves. Les enseignants connaissent les élèves et les règlements de l'école. »

PAS UNE MINCE TÂCHE

M. Marcoux souligne que ce n'est pas une mince tâche de surveiller des adolescents durant quatre jours, 24

heures sur 24. Selon l'adjoint, la direction générale de la commission scolaire a proposé aux employés de leur réclamer des frais de 40 \$ pour le reste de l'année scolaire et de discuter du dossier dans le cadre des consultations sur le budget.

Les salariés ont massivement rejeté cette proposition, rapporte M. Marcoux. Il a cependant été impossible hier de connaître le point de vue du Syndicat des enseignants et des enseignants de la banlieue de Québec. Au cours de l'automne, le syndicat a répété à maintes reprises que la tarification du stationnement était la goutte qui avait fait renverser le verre. Les enseignants se disent las de toutes les restrictions budgétaires qui affligent le milieu scolaire.

Le refus des enseignants de faire du bénévolat n'affecterait cependant pas toutes les écoles de la commis-

sion scolaire. Ainsi, les voyages prévus aux États-Unis pour les élèves de l'école secondaire des Compagnons-de-Cartier ne sont pas annulés. Le directeur Marc Giguère explique qu'il y a moins de sorties planifiées dans son école et que l'encadrement nécessaire lors de ces voyages est inscrit dans la tâche de certains enseignants.

À l'école de Robebelle, ce sont la moitié des élèves de l'établissement qui partent pour un petit voyage chaque année. Cela s'explique en grande partie par le fait que cette école offre le programme d'éducation internationale. Ironiquement, le bénévolat est un élément important du programme d'éducation internationale et les élèves doivent en faire une trentaine d'heures.

La mère d'une élève, Joanne Truchon, déplore donc que les profs ne font pas ce qu'ils prônent. Comme les enseignants sont payés pour leur journée de travail et que le voyage est gratuit pour eux, M^{me} Truchon estime qu'ils devraient eux aussi faire quelques heures de bénévolat après 16h.

Faute de personnel, Revenu Canada
risque de perdre 2 milliards \$

MONTREAL (PC) — Quelque 2 milliards \$ d'impôts échapperont cette année au ministère fédéral du Revenu qui ne dispose pas suffisamment de vérificateurs-comptables dans les régions à forte activité économique, a rapporté hier Radio-Canada.

Ainsi, à Toronto, l'une des régions les plus prospères du pays, ce sont 500 millions \$ qui n'iront pas dans les cof-

fres du fisc, selon la télévision d'Etat. Le tiers des 1500 postes de vérificateurs dans la Ville-reine demandent à être comblés depuis un an et demi.

Or, les salaires — soit 35 000 \$ au début — sont gelés depuis six ans, de sorte que les diplômés boudent la fonction publique fédérale et se tournent vers l'entreprise privée, plus généreuse.

Le problème se pose aussi en Colombie-Britannique et en Alberta.

Selon les projections du ministère du Revenu, le manque à gagner pour l'année fiscale 1997-1998 atteindra probablement 2 milliards \$.

L'an dernier, le gouvernement a, grâce à ses vérificateurs, recouvré plus de 6 milliards \$ auprès des grandes entreprises.

Charlevix
Association Touristique Régionale
1-800-667-2276

*Chez Birks,
les deux font la paire.*

Une nouveauté de notre studio de design !
Des diamants pavé Birks, taille brillant, rehaussent un motif de coeurs jumelés en or 18 carats blanc et jaune.
Boucle d'oreilles assorties, à partir de 180 \$.
Bague, 495 \$. Collier \$795.

Bonne Saint-Valentin !



REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

PLACE STE FOY 653-4935

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

INTERNET • FORMATION PROFESSIONNELLE • ARCHIVAGE • IMPRIMANTES • RÉSEAUX LOCAUX • MONNAIE ÉLECTRONIQUE

SIAQ 98 SALON INFORMATIQUE / AFFAIRES DE QUÉBEC

Plus Bell présente **Tel@Net '98** EXPO-CONFÉRENCE TÉLÉCOMMUNICATIONS et INTERNET

150 EXPOSANTS

- ▶ **INTERNET de A à Z**
Une série d'ateliers gratuits vous guidera, étape par étape, à travers l'Internet. À l'affiche : nouveaux sites, publicité sur le web et commerce électronique.
- ▶ **IMAGE 98**
Un carrefour spécialisé dans l'édition électronique et le multimédia d'affaires.
- ▶ **THÉÂTRE Microsoft**
Assistez aux présentations continues des meilleurs outils et applications logiciels pour internet / intranet et rencontrez les experts au Pavillon des partenaires de Microsoft.
- ▶ **HOMMAGE 98**
Une grande soirée pour la reconnaissance de la maîtrise des technologies de l'information appliquée au secteur public.
- ▶ **THÉÂTRE ADOBE**
Outils de création : les dernières nouveautés et l'éventail complet des applications.

INFO-SALON :
www.martin-intl.com

17 ET 18 FÉVRIER
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
Mardi et mercredi : 9h30 à 20h

Production:

Le Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

ENTRÉE GRATUITE
de 9h30 à 11h

INFOS:

INTRANETS • EXTRANETS • LOGICIELS • SERVICES CONSEILS • COMMERCE ÉLECTRONIQUE • GESTION DOCUMENTAIRE • SITES WEB GAGNANTS • CD ROM • CAO-FAO

SYSTÈMES D'ÉVALUATION • COURRIER ÉLECTRONIQUE • SÉCURITÉ • AN 2000 • TÉLÉPHONIE INFORMATISÉE • JAVA • Paiement Électronique • ENTRI

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

L'effigie,
porte-la partout,
en tout temps!

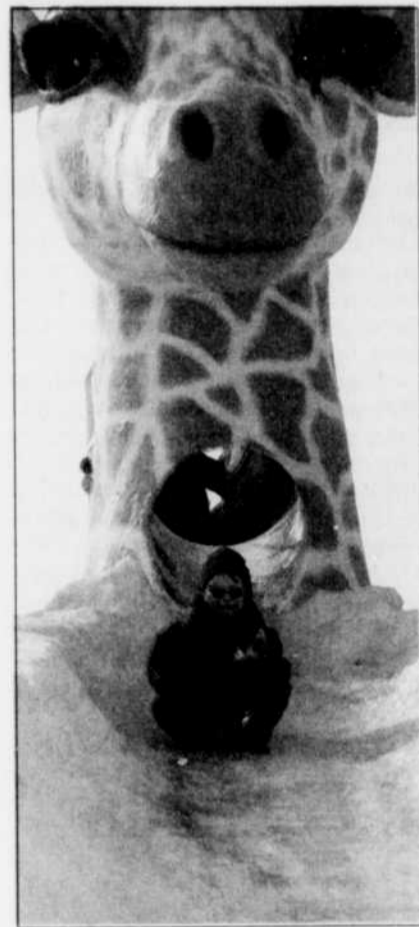


LE 44^e CARNAVAL DE QUÉBEC

Affluence dans les hôtels et sur les Plaines

MARIE CAOUPETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les grands hôtels de Québec et de Sainte-Foy tirent bien leur épingle du jeu depuis le début du 44^e Carnaval, malgré les craintes suscitées par la tempête de verglas.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Une grande glissade.

Les Montréalais sont venus et formaient une bonne partie de la clientèle provinciale qui a fréquenté l'hôtel Loews Concorde, par exemple, durant la première fin de semaine, à la fin janvier.

L'achalandage a connu une augmentation de 25%, par rapport à la même période l'an dernier, durant cette première fin de semaine, selon la directrice générale adjointe de cet hôtel, M^{me} Renée Gosselin.

Pour la deuxième fin de semaine et pour la prochaine, l'hôtel de la Place Montcalm affiche complet comme d'habitude. Ce sont des groupes venus des États-Unis et d'outre-Atlantique qui constituent la majorité de la clientèle cette fois, dit M^{me} Gosselin.

Un sondage effectué par l'association hôtelière de la région de Québec indique que les hôtels du centre-ville et du boulevard Laurier ont eu généralement un achalandage comparable à celui de l'an dernier durant la première fin de semaine du Carnaval; ils ont connu une bonne augmentation durant la seconde et les choses se présentent très bien pour le dernier week-end.

Même si les affaires vont bien au centre-ville et sur le boulevard Laurier, le directeur de l'association, M. Fred Carraro, indique qu'il reste beaucoup de place dans les hôtels et motels de la région. « Ce ne sont pas



Une petite bande d'enfants en visite à Place Desjardins entouraient Cric, Crac et Croc.

les chambres qui manquent; on a 10 000 chambres.»

Le comptoir de renseignement de Tourisme Québec sur la place d'Armes, à proximité du Château Frontenac, a reçu sensiblement le même nombre de demandes de renseignements que l'an dernier, selon Mme Lucie Loignon.

LES PLAINES

Ça ne dérougait pas, par contre, à Place Desjardins sur les plaines d'Abraham. Samedi dernier, on comptait 270 personnes par heure dans les locaux aménagés pour le public par la

Commission des champs de bataille nationaux, au sous-sol de la Maison de la Découverte.

La foule de Québécois est importante, même sur semaine. Hier, le temps doux avait attiré des milliers de petites familles et de retraités. Les sculptures « accrochent » la clientèle adulte tandis que les enfants s'en donnent à cœur joie dans les nombreuses glissades. Le mini-golf est aussi un succès. L'animation est réussie. Comme à Disneyworld, les six personnages vedettes des céréales Kellogg's déambulent constamment sur le terrain de Place Des-

PROGRAMME DU CARNAVAL DE QUÉBEC

- Le 13 février**
- **Rallye culturel du Carnaval.** Dépliants disponibles à la Société historique de Québec.
 - **Place des Aînés Brunet.** Lieu: Centre de danse Jacques Duval, Québec.
 - **Tournoi de balle molle sur neige Victoria.** Lieu: Parc Victoria (face à l'aréna).
 - **Symposium de peinture.** Lieu: Place Québec.
 - **Exposition des tacots à Place Laurier.** Lieu: Place Laurier.
 - **14h à 20h - L'Art visuel en action.** Création d'œuvres par des artistes de la région. À la galerie et la billetterie du Grand Théâtre.
 - **17h à 19h - Les 5 à 7 officiels du Carnaval.** Lieu: Québec Hilton.
 - **19h - Départ du Rallye Michelin.** Lieu: Place Loto-Québec.
 - **20h - Ce soir on danse au Palais.** Lieu: Place Loto-Québec.
- Le 14 février (matinée)**
- **8h à 10h - Petits-déjeuners Kellogg's.** Lieu: Hôtel Radisson Gouverneurs (salle des Gouverneurs, niveau 3).



TABLEAU: LE SOLEIL

jardins, à pied ou en carriole, serrant des mains et se faisant photographier.

Le village d'igloos connaît une popularité intéressante.

Une centaine de personnes y ont passé une nuit ou ont fait une réservation pour une nuit. Le promoteur Jacques Desbois est très satisfait de cette première expérience qui a éveillé un intérêt chez les Québécois: ils représentent 85% de sa clientèle. Plusieurs ex-sinistrés de la Monterégie ont tâté d'un coucher sous la neige, dit-il. Les moins braves peuvent y goûter une brochette de viande des bois et la soupe amérindienne, la sagamité, faite de bouillon de volaille, de farine de maïs et de graines de tournesol.

Qui paie ses dettes s'enrichit...

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Un jeune homme de 19 ans a été enlevé et séquestré durant près de 24 heures à Château-Richer, mardi et mercredi, parce qu'il devait 1600\$ à un individu qui, selon les policiers, serait relié aux Hell's Angels.

La victime se trouvait au centre de loisirs mardi soir, quand deux hommes l'ont sommé de les suivre jusqu'à leur véhicule. Ils l'ont alors menotté puis conduit jusqu'à un motel où il a été séquestré toute la nuit.

Comme celui-ci ne pouvait leur payer sa dette, ils ont alors décidé de prendre les grands moyens. Mercredi midi, les deux malfaiteurs se sont présentés à la caisse populaire de Château-Richer avec leur victime pour qu'il puisse obtenir un prêt et ainsi rembourser.

À leur sortie de l'institution financière, ils ont été interceptés par les policiers. Ces derniers ratissaient le secteur depuis un moment, ayant été alertés par la mère du jeune homme.

Informée par un témoin de l'enlèvement, la dame a alors contacté les autorités policières qui se sont immédiatement mis à la recherche des trois personnes.

Éric Carreau, 25 ans, et Sylvain Dufour, 21 ans, ont comparu hier au palais de justice de Québec. Ils font face à des accusations d'enlèvement, de séquestration et de tentative d'extorsion.

Le western reprend

Un autre ami des Hell's Angels est abattu

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le milieu des motards est en train de redonner à Québec des allures de véritable arène du crime alors qu'un individu que la police de Québec affirme être relié au trafic de la drogue, Mario « Le Nu » Tremblay, lui aussi associé longtemps aux Hell's Angels, a été abattu d'une rafale de balles, hier après-midi.

Plus chanceux qu'Alain Bouchard, surnommé « le caïd de Saint-Roch », assassiné lundi, Tremblay va s'en tirer malgré ses blessures au thorax et à une jambe. Il repose dans un état stable au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus.

Propriétaire, au 550 rue Père-Lelièvre, d'une entreprise appelée Laboratoire Pro Chem, « le spécialiste en dégraissage d'équipement industriel », selon ce que l'on peut lire sur une portière d'un véhicule de la compagnie, Mario Tremblay est plus connu dans le secteur de Baie-Comeau où il avait ses entrées au bar de danseuses nues Le St-Tropez, devenu le bar Chez Jesse, un fief de la bande à Lorenzo Santerre, l'homme de main, sur la Côte-Nord, de René « Will » Pearson, le numéro deux des Hell's Angels de Québec. Santerre a écopé d'une peine de 52 mois de prison, le 22 janvier, pour trafic de drogue et incita-

tion au meurtre. Cinq individus étaient visés par la tentative de meurtre de Santerre.

« Il nous est connu comme un gros trafiquant de drogues, disait, en soirée, la policière Darie Bertrand, de la sûreté municipale de Québec. Refusant de dévoiler son identité, sous prétexte que celui-ci était la victime, M^{me} Bertrand ajoutait qu'il avait des commerces à Baie-Comeau et un bar sur la Côte-Nord. « Il a déjà eu des liens avec les Hell's Angels », lançait-elle. Une vérification au plumitif du ministère de la Justice indique cependant que Mario Tremblay possède un dossier vierge à ce sujet.

Tremblay, a appris LE SOLEIL, entretenait des liens d'amitié avec Alain Bouchard avant que celui-ci ne soit emprisonné, pour trafic de drogue, le 4 octobre 1996. Libéré d'office le 30 janvier, le caïd de Saint-Roch était criblé de balles 11 jours plus tard.



Tremblay a été abattu dans son commerce du boulevard Père-Lelièvre.

Ces deux attentats laissent tout le monde sur le qui-vive. Ils arrivent juste au moment où des informations en provenance du Danemark révèlent que les Rock Machine ont atteint le statut de « Probationary » dans le giron des Bandidos, soit la toute dernière étape pour être agréés comme membres à part entière de l'organisation rivale des Hell's Angels. Il est possible aussi que ces deux coups soient commandés par les H.A. pour des raisons que eux seuls pourraient expliquer, si c'était le cas.

UN GARS CORIACE

Mario Tremblay a fait des pieds et

des mains pour échapper à ses agresseurs. Selon les informations dévoilées aux journalistes, il était dans son commerce situé dans le même établissement où un membre des Hell's Angels, Bruno van Lamberghé, a été assassiné, à la fin de l'hiver 1996, quand un ou deux individus y ont fait irruption pour faire feu en sa direction. Il s'est réfugié à l'arrière du comptoir de son commerce puis, blessé, est revenu sur ses pas. Il s'est alors emparé d'une chaise avec laquelle il a fracassé une fenêtre panoramique, ce qui lui a permis de trouver asile dans un commerce avoisinant d'où les gens ont appelé du secours.

Pour tout savoir sur les Jeux de Nagano, procurez-vous chaque jour

L'ÉDITION SPÉCIALE

NAGANO

du 9 au 22 février 98

LE SOLEIL

En primeur
dès midi
chez les
dépositaires
participants

En vente chez les dépositaires participants de la grande région de Québec, de la Rivière-Sud et des municipalités suivantes: Beauport, Beauport, La Pocatière, L'Islet, Montmagny, Pont-Rouge, St-Anselme, St-Fermeil, St-Georges, St-Raymond, Ste-Anne-de-Beaupré, Ste-Clair, Ste-Marie-de-Beauce, Thérford Mills, Vallée-Jonction

Seulement
25¢
Taxes incluses



SAINT-LAMBERT



COLLABORATION SPÉCIALE: STÉPHANE VERREAU

Violent incendie à Saint-Lambert

Un violent incendie a jeté à la rue une famille de sept personnes, mercredi soir vers 22h30, à Saint-Lambert. Les flammes auraient pris naissance dans un garage adjacent à une résidence du 1197, rue du Pont, pour rapidement se propager au bâtiment principal. Sous l'effet de la chaleur, un chauffe-eau au propane relié à une piscine intérieure a explosé, ajoutant à l'intensité du feu. L'absence de bornes-fontaines a compliqué la tâche des pompiers qui ont dû utiliser des camions-citernes. Lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux, l'édifice était presque totalement détruit. Le sinistre serait d'origine électrique et les dommages atteindraient 200 000\$. F.S.

QUÉBEC

Le chauffeur condamné

Une peine de deux ans moins un jour de prison et une probation de trois ans ont été imposées à Steve Brousseau-Caron, l'individu de 25 ans de Saint-Casimir qui conduisait deux femmes chez des

personnes âgées de la région de Portneuf pour les voler. La bande de quatre malfaiteurs avait été neutralisée en octobre à la suite de vols chez des citoyens de Saint-Marc-des-Carières et Saint-Ubalde. Une seule personne a toutefois été détournée des 20\$ qu'elle avait sur elle. La peine de Brousseau-Caron fait également suite à un trafic de PCP et à la possession d'une arme de calibre .12. R.H.

SAINT-ÉTIENNE

Exposition photo à la bibliothèque

La Bibliothèque Albert-Rousseau, de Saint-Étienne-de-Lauzon, sera l'hôte de l'exposition itinérante « The Professional Photographers of Canada (PPOC) » du 15 au 29 février. Cette association regroupe des photographes professionnels de tout le Canada. L'exposition propose au public plus de 50 photographes de grands noms comme Mia et Klaus, Shapiro, Daniel Auclair, Brault, Bohn, Kadyzewski, Fortin, Marin, etc. La salle d'exposition est ouverte de 14h à 21h, du lundi au jeudi, et le dimanche de 13h à 21h. M.S.-P.

LÉVIS

62 500\$ pour le travail de rue auprès des jeunes

La Ville de Lévis vient de verser la première tranche d'une subvention de 62 500 \$ au Centre de prévention jeunesse (CAPJ) pour son projet d'harmonisation jeunesse, a fait savoir le maire Denis Guay. « C'est là un autre exemple de partenariat entre la Ville et les organismes du milieu », a fait remarquer le maire. L'aide financière de l'administration Guay est notamment destinée à soutenir le travail de rue et l'animation des Maisons des jeunes de Saint-David et de Lauzon. Le projet d'harmonisation du CAPJ a comme objectif de coordonner toutes les actions menées par les organismes voués à la jeunesse sur l'ensemble du territoire lévisien.

Fusillade chez les Rock Machine

Le refuge des motards a été attaqué par un commando bien organisé

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ STONEHAM — La guerre entre les gangs de motards a atteint un sommet qu'elle n'avait pas connu depuis plusieurs mois, hier soir, alors que le chalet qui sert de refuge aux Rock Machine depuis que leur local a été saisi l'été dernier a été lourdement attaqué par ce qui semble être un commando bien préparé.

Au moins une vingtaine de projectiles de fort calibre ont été tirés en direction du chalet dissimulé dans un bois le long du chemin de la Grande Ligne, à Stoneham.

« Il y avait un sympathisant des Rock Machine à l'intérieur et il n'a pas été blessé », a raconté au SOLEIL le sergent Gilbert Auclair, de la police de la Haute-Saint-Charles, l'organisation policière qui patrouille ce secteur.

Le raid s'est produit aux environs de 21 h 15, par une nuit dense, la brume recouvrant tout le secteur. Aussitôt l'alerte donnée, un essaim de policiers s'est rendu sur les lieux dont ceux du groupe Carcajou, les spécialistes des bandes de motards. Le chalet devait

être passé au peigne fin durant la nuit par les enquêteurs.

Le policier n'a pas voulu dire si des armes ou des objets reliant les Rock Machine au farouche groupe des Bandidos avaient été retrouvés sur les lieux, préférant laisser aux enquêteurs de Carcajou le soin d'examiner les lieux en profondeur avant d'en dévoiler davantage aux journalistes.

Un policier a raconté que les armes utilisées pour cette attaque étaient de fort calibre, les trous de balle retrouvés servant de preuve éloquente.

Depuis lundi, un meurtre et une tentative de meurtre, tous deux à l'endroit de personnes reliées aux bandes de motards, ont été commis à Québec.

DES IMMIGRANTS EN COLÈRE

Les dirigeants de la MIQ sont priés d'abdiquer

ALAIN BOUCHARD

Le Soleil

QUÉBEC—Les mécontents de la Maison internationale de Québec (MIQ) durcissent le ton. Non seulement ils veulent forcer la tenue d'une assemblée générale spéciale et d'une enquête indépendante sur ce qu'ils appellent désormais l'embauche-gate, mais ils exigent la démission de tout le Conseil d'administration actuel ainsi que du directeur, en attendant que la lumière soit entièrement faite dans ce dossier.

La MIQ, un regroupement d'organisations vouées aux intérêts des immigrants, est accusée de favoritisme par ceux-là mêmes, à la suite de l'embauche d'une agente de bureau présumément choisie en dehors de la procédure établie. Onze des 17 candidats à ce poste, fermement appuyés par le premier vice-président même de la MIQ, dénoncent l'engagement d'une personne non postulante, recommandée en plus par l'un des membres du comité de sélection.

MM. Allam Siddiqui et Callixte Kayiranga, porte-parole des candidats immigrants mécontents, ont indiqué, cette semaine, en conférence de presse, avoir obtenu des associations membres de la MIQ les six signatures minimales requises pour forcer la tenue d'une assemblée générale spéciale. Et ils en ont signifié la demande officielle au directeur de l'organisme, Nambi Batiotila.

Le 1^{er} vice-président Ali Dahan, qui se trouve par le fait même à réclamer sa propre démission dans cette affaire, réclame en même temps une enquête indépendante sur le contrôle des états financiers de la MIQ. Il a fait voir que des talons de chèque qu'il considère en mesure de prouver l'existence d'accrocs administratifs.

La présidente de l'organisme, Mercedes Marquez, a répété au SOLEIL que ce dossier restait tout aussi clos qu'elle l'affirmait la semaine dernière.

C'était avant de recevoir la demande d'assemblée générale et d'enquête réclamée par les associations affiliées. Il fut impossible d'obtenir sa réaction à cette nouvelle démarche.

Une embauche a déclenché la crise interne

FUTURE SHOP ÉCONOMISEZ

de **175\$** à **245\$***

sur une sélection d'ensembles d'ordinateur HP

*Rabais postaux - Détails en magasin

CONCOURS

LE SOLEIL EST EN FÊTE

Gagnez un voyage à HAWAII

Plus de détails en magasin

L'impôt personnel de luxe

NOUS LES RÉCUPERONS!

24% de rabais sur les produits électroniques

5% de rabais sur les produits informatiques

19% de rabais sur les produits de bureau

Pentium® à 200MHz avec la technologie MMX™

MONITEUR 14" HP ET IMPRIMANTE HP INCLUS

3260

Processeur 200 MHz, RAM 16Mo, Disque dur 2,1Go, CD ROM Max 16x, Télécopieur/modem 56K

AVANT RABAI 1974⁹⁷

RABAI PAR LA POSTE 175⁰⁰

RABAI INSTANTANÉ 50⁰⁰

APRÈS RABAI 1749⁹⁷

1255 É-11 - APPROX. 1755 CAN

Système de base avec processeur Pentium® II Intel 233MHz

1699⁹⁹

Processeur 233 MHz, SDRAM 32Mo, Disque dur 3,250, CD ROM Max 74x, Télécopieur/modem 33.6K

Processeur Pentium® 150MHz

2299⁹⁹

COMPAQ PRESARIO

- SDRAM de 16Mo
- Disque dur de 1,4 Go
- Lecteur CD ROM de 14x
- Téléc./modem de 33,6K intégré
- Pile NiMH améliorée
- Mémoire vidéo PCI de 128 bits

Imprimantes Canon

Imprimante BJC-250 Lite de qualité Photo

184⁹⁹

Télécopieur, imprimante couleur et Scanner Multi-Fonctions

484⁹⁹

Canon EN DIRECT

Le 14 et le 15 février de midi à 17h

Dans toutes les succursales à l'exception de Chicoutimi et Place Fleur de Lys (aussi excluant Taschereau et Laval le 14 février)

305 É.U. = 425 CAN

FUTURE SHOP

INFORMATIQUE • ÉLECTRONIQUE • ÉLECTROMÉNAGERS

Les prix sont en vigueur du 11 au 17 février 1998

- PLACE FLEUR DE LYS 552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100
- PLACE LAURIER (Sainte-Foy) 2700, boul. Laurier 650-1999
- CHICOUTIMI 2480, boul. Talbot 698-6701

Gaétan Bisson a mené le bon combat

C'est à Québec et non à Montréal qu'il recevra une greffe de la moelle osseuse

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Tant mieux! Je suis bien content! » Depuis son lit de malade à l'hôpital Saint-Sacrement, Gaétan Bisson pousse un soupir de soulagement. Il pourra rester à Québec pour recevoir la greffe de moelle osseuse dont il a besoin. Mais il a dû se battre pour obtenir d'être soigné ici.

Gaétan Bisson, 36 ans, souffre d'une leucémie monoblastique aiguë. Il a besoin d'une greffe de moelle allogénique (un donneur autre que lui-même). Comme ni ses enfants, ni ses parents, ni son frère n'étaient compatibles, les médecins ont eu recours au registre mondial des donneurs.

Les chances de trouver un donneur étranger compatible sont de 1 sur 4000. Gaétan Bisson a de la veine: quelque part en Allemagne, une personne inscrite au registre est prête à offrir sa moelle osseuse pour donner une deuxième vie à un Québécois. Mais voilà que cette intervention coûte cher: quelque 30 000\$ sont nécessaires pour payer les frais médicaux reliés à la ponction de la moelle en Allemagne et le billet d'avion de la personne qui ira chercher le précieux liquide.

Même si ce type de greffe est rare - seulement 739 Canadiens ont déjà bénéficié d'une greffe allogène non apparentée - elle ne présente pas de diffi-

culté technique particulière. « Pour nous, que le greffon provienne d'un parent ou d'un étranger, c'est la même technique, même si la greffe est plus risquée », dit le Dr Guy Cantin, hématologue à Saint-Sacrement.

Pourtant, à cause du prix de cette greffe, les patients sont envoyés à Montréal. « Ce n'est pas un problème médical, c'est un problème financier. À chaque fois, il faut faire des pressions pour convaincre les autorités de débloquer les fonds », poursuit Guy Cantin.

C'est ainsi que depuis cinq ans, une douzaine de patients, trop fatigués ou trop malades pour contester, ont pris le chemin de Montréal pour se faire greffer.

Mais Gaétan Bisson n'avait ni le goût ni les moyens de passer six semaines dans une chambre d'hôpital montréalaise. Il est très entouré par sa famille à Québec. Seule sa mère l'aurait suivi à Montréal. Mais il aurait fallu la loger, la nourrir. Et après la greffe, il y aurait eu

les fréquents voyages à Montréal, pour le suivi. Alors, Gaétan Bisson a écrit une lettre à l'administration de l'hôpital, expliquant son cas, insistant pour être traité à Québec. Sa mère est allée portée une lettre semblable à la Régie régionale. Gaétan Bisson a eu gain de cause, hier. La Régie a promis de débloquer les 30 000\$ nécessaires pour la greffe.

LA GLACE EST CASSÉE

« Si M. Bisson n'avait pas rejimé, il serait allé à Montréal », constate son médecin. Il se rappelle du cas d'une patiente qui a dû se rendre à Montréal pour recevoir la moelle d'un donneur non apparenté... qui habitait Beauport!

Ce dossier du transfert à Montréal des greffes allogènes non apparentées piétine depuis trois ans, explique le Dr Cantin.

En 1993, le ministère de la Santé et des Services sociaux avait décidé de centraliser toutes les greffes à Montréal. Décision sensée à l'époque. Mais avec l'accroissement du nombre de greffes et l'expertise grandissante des médecins de Québec, ces transferts ne sont plus nécessaires.

Depuis 1995, les hématologues demandent au MSSS de débloquer les fonds pour Québec et réclament l'autorisation de traiter tous leurs patients à Québec.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Gaétan Bisson trouvait ridicule de se faire greffer à Montréal parce que l'hôpital n'avait pas assez d'argent pour payer les coûts de sa greffe. Il a dû écrire à l'hôpital et à la régie et alerter LE SOLEIL, avant d'obtenir gain de cause.

Le dossier traîne encore. L'autorisation donnée à M. Bisson servira aux autres, espère le Dr Cantin. « La glace est cassée. Maintenant, la Régie ne

pourra plus refuser aux patients d'être traités à Québec. De toute façon, le coût est le même », conclut le médecin.

JEUX DE 2010

Toujours pas de leader en vue

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain doute fort qu'elle pourra trouver un leader pour diriger la candidature de Québec aux Jeux olympiques de 2010 avant la date limite du 15 mars.

Selon le président de la Chambre, Réal Moffet, ce travail demande du temps et le délai imposé est trop serré. La Ville de Québec doit prendre position dans ce dossier au plus tard le 9 mars et faire parvenir une lettre d'intention et un montant de 15 000\$ au Comité international olympique avant le 15 du même mois.

« J'ai bon espoir que le maire Jean-Paul L'Allier enverra la lettre et les 15 000\$ même si le leader n'est pas trouvé puisqu'il ne s'agit que d'une lettre d'intention. L'important, c'est que le dossier évolue positivement, et c'est le cas », a soutenu M. Moffet, lors d'une entrevue au SOLEIL.

Le maire L'Allier risque toutefois de se river au refus de ses adversaires s'il décide de présenter une telle résolution. Car l'opposition a laissé savoir qu'elle ne se lancerait pas dans l'aventure olympique si la candidature de Québec

n'était pas dirigée par un leader puissant et crédible. Une condition qui a d'ailleurs été posée par le maire lui-même, il y a deux semaines.

M. Moffet ne semble toutefois pas très nerveux face à cet éventuel refus du conseil municipal. « C'est la job du maire de convaincre les membres du conseil et les villes environnantes », a-t-il indiqué.

La Chambre tente toujours de convaincre Marcel Aubut de prendre le contrôle des opérations, mais l'homme d'affaires se laisse désirer. « Il va quand même aller à Nagano. C'est bon signe », a avancé M. Moffet. Si l'avocat décline l'invitation, d'autres personnes pourraient accepter ces responsabilités, a-t-il ajouté. Car plusieurs gens d'affaires ont été approchés et d'autres ont eux-mêmes offert leurs services.

Le financement n'est toutefois pas facile à dénicher, soutient M. Moffet. La Chambre s'est lancé comme défi d'amasser 300 000\$ pour la candidature de Québec. Mais cet argent ne se trouve pas en criant ciseaux. « Plusieurs entreprises se sont montrées intéressées, mais il faut se rencontrer et ça prend du temps. Personne ne peut dire oui à la première réunion », a-t-il expliqué.

Éternellement reconnaissant

Le maire de Saint-Basile-le-Grand n'oubliera jamais l'aide déployée par Charlesbourg durant le verglas

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

CHARLESBOURG — Même si la municipalité a retrouvé le courant depuis trois semaines, le maire de Saint-Basile-le-Grand, Bernard Gagnon, demeure ému face à la solidarité de la Ville de Charlesbourg, qui lui a prêté ses employés au plus fort de la crise.

Bernard Gagnon avait encore une fois des sanglots dans la voix, hier, en s'adressant au maire Ralph Mercier et aux employés qui ont aidé sa municipalité à faire face au verglas. Lorsque LE SOLEIL l'avait rencontré, le 23 janvier, dans son bureau de Saint-Basile, M. Gagnon n'avait pu retenir ses larmes à la fin de l'entrevue. « Le seul mot qui me vient à l'esprit, c'est merci », avait-il dit.

Profitant de sa présence dans la région de Québec, le maire a tenu à répéter ce message de vive voix, hier, à la dizaine d'employés qui ont répondu à son appel à l'aide. Selon lui, c'est un peu à cause d'eux que Saint-Basile a réussi à éviter la panique au sein de la population. Car la présence de ces cols bleus a permis de rassurer les sinistrés, a-t-il rappelé.

Après un échange de cadeaux entre les deux municipalités, le maire de Charlesbourg a affirmé qu'il voyait d'un très bon oeil ce genre de jumelage entre les villes lorsque survient une situation de crise. Bernard Gagnon a ajouté que cette procédure devrait même être « systématisée » et s'étendre à l'extérieur de la province et du pays.

Le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui se réunira demain à Montréal, entend d'ailleurs se pencher sur le sujet et trouver une façon de procéder à des jumelages avant que d'autres sinistrés ne surviennent.

Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, a indiqué au



L'équipe des cols bleus déployée à Saint-Basile.

SOLEIL qu'un « comité spécial d'experts sinistrés » sera formé afin d'évaluer la pertinence d'une telle mesure. « Je suis d'accord avec ça, a-t-il soutenu. Le jumelage fait partie des moyens que nous devons analyser pour faire face aux situations d'urgence. L'expérience du verglas a été concluante », a-t-il avancé.

Le comité d'experts sinistrés, formé de maires qui ont vécu les dernières catastrophes, tentera aussi de trouver des arguments pour répondre au gouvernement du Québec, qui veut forcer légalement les municipalités à adopter un plan d'urgence. « C'est excessif et c'est à l'encontre de ce qui se passe ailleurs dans le monde. C'est trop facile de mettre la faute uniquement sur les municipalités. Les gouvernements du Québec et du Canada ont aussi leurs responsabilités. On n'a pas de problème avec le fait de mettre nos plans d'urgence à jour, mais on ne voit pas pourquoi on nous imposerait une loi », a soutenu M. Laframboise.

Coupable d'agression sexuelle

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Un homme de 75 ans, Roger Giroux, de Beauport, a été reconnu coupable d'avoir agressé sexuellement une fillette de 8 ans, dont sa fille était la gardienne. L'événement est survenu en décembre 1995 quand la fillette est allée rendre visite à celui qu'elle désignait par l'appellation « grand-père ». Au procès, un médecin expert en agressions sexuelles a fait la démonstration d'une preuve claire de traumatisme par pénétration vaginale. L'expertise confirmait la version de la fillette, suivant laquelle le septuagénaire avait mis ses doigts dans son vagin.

Une psychologue a également conclu que l'enfant a éprouvé des symptômes souvent rencontrés chez les enfants victimes de sévices sexuels. Comme d'habitude, un médecin et un psychologue témoignent pour la défense ont soutenu le contraire. La thèse de la défense, d'ailleurs, avançait qu'un conflit entre la mère de la victime et la fille de l'accusé, au sujet du service de garde et des frais, devait être considéré dans l'évaluation de la preuve de la poursuite.

Dans un jugement étoffé, la juge Lucie Rondeau a toutefois accordé pleine crédibilité à la version de l'enfant, dont la description des faits correspondait à ses lésions physiques. De plus, la fillette n'avait aucune raison d'accuser fausement « grand-père » puisqu'elle n'a jamais été en conflit avec lui. Elle éprouvait même des sentiments positifs envers lui... avant l'événement. Dans son évaluation de la preuve, la juge Rondeau conclut que l'accusé, qui a été contredit tant pas sa fille que par sa conjointe, n'était pas crédible. Ses déclarations au psychologue ayant témoigné en sa faveur étaient également contraires à celles faites devant le tribunal. La preuve de la défense s'est d'autre part avérée contradictoire quant à l'état de santé général de Giroux au moment du crime. L'accusé lui-même et sa conjointe ont en effet contredit le témoignage de sa fille. Celle-ci traçait le portrait d'un homme sans autonomie, avec peu de mobilité et grandement affaibli. Le septuagénaire revient devant le tribunal le 3 avril.

SEMAINE DE LA SANTÉ DES PIEDS 22 AU 28 FÉVRIER 1998

AVEC L'ORTHÉSISTE CERTIFIÉ



VOS
PIEDS
SONT ENTRE
BONNES
MAINS

Chez Pouliot nous sommes:

- certifiés par le Conseil canadien
- détenteur d'un permis M.S.S.S.
- membre de l'Ordre professionnel
- membre de l'Association internationale

EXAMEN FONCTIONNEL GRATUIT Pour rendez-vous 652-0100

Charlesbourg
Clinique médicale du Jardin
Beauport
Clinique Brindamour
Lac-Beauport
Clinique médicale des Galeries
St-Claire de Bellechasse
Clinique médicale Ste-Claire
Val-Bélair
Clinique médicale Val-Bélair
Courville
Clinique médicale de Courville
Limoulin
Clinique médicale LeMille

Donnacona
Clinique médicale Donnacona
St-Marc-des-Carrères
Clinique dentaire Tessier-Joly/Gauthier
St-Etienne-de-Lauzon
Clinique médicale St-Etienne-de-Lauzon
Lévis
Clinique médicale de Lévis
Lauzon
Clinique médicale Lauzon
St-Henri de Lévis
Clinique médicale St-Henri de Lévis
Beauceville
Clinique médicale Renault
St-Raymond
Bureau des Drs Beaudry et Verret
Pont-Rouge
Clinique familiale de Pont-Rouge
Charry
Clinique médicale Charry

LABORATOIRE
POULIOT
2990, ch. Ste-Foy, Sainte-Foy, QC

Carnaval de Québec

Un monde merveilleux
et fascinant où les décors
féeriques accompagnent
les éclats de rire des tout-petits
comme des plus grands.



Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Samedi et dimanche de 10 h à 16 h.

Kellogg's
Souriez à l'hiver, au Carnaval de Québec Kellogg's-
JAMBETTE STCUQ LE SOLEIL
du 30 janvier au 15 février 1998

Info-Carnaval Bell
418 621-5555
1 888 783-3332
www.carnaval-qr.ca

UN CITOYEN EXEMPLAIRE PÉDOPHILE

Trois ans de pen

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Un autre individu jouissant d'une réputation sans tache dans la communauté, René-Antonio Menjivar, âgé de 38 ans, a été condamné hier à trois ans de pénitencier pour avoir agressé sexuellement une adolescente à quelque cinq reprises.

« Vous avez une double personnalité », a dit le juge Yvon Mercier à l'homme qu'il a déclaré coupable des infractions reprochées, il y a un mois. Le magistrat faisait siens les propos du procureur de la Couronne, M^e Nicolas Poulin, qui avait plus tôt plaidé que les agresseurs sexuels ont souvent un comportement irréprochable dans la société et ne se plaignent pas publiquement de leur problème de pédophilie. « Ils ne l'ont pas écrit dans le front », s'est écrié le procureur.

Il répliquait ainsi aux trois femmes appelées à la barre par l'avocat de l'accusé, M^e Jorge Armijo. Les trois témoins ont fait l'éloge de Menjivar, un citoyen dévoué et engagé dans la communauté latino de Québec.

Il n'en demeure pas moins qu'en 1989, l'homme a été condamné une première fois pour voies de fait sur sa conjointe. Il a récidivé en 1995 en la prenant à la gorge et en la menaçant de mort pour une vétille. Le pire a toutefois été d'agresser sexuellement la fille de sa conjointe, âgée de 13 ans. Celle-ci considérait pourtant Menjivar comme son propre père.

Alors que M^e Armijo suggérait une peine de dix mois de prison, M^e Poulin

en réclamait une d'au moins trois ans de pénitencier. Le juge Mercier, en conclusion, a retenu qu'il y avait beaucoup plus de facteurs aggravants que de facteurs atténuants.

Dans le premier groupe, il n'a retenu que la bonne réputation de Menjivar dans la communauté. Se défendant de faire payer à Menjivar tous les crimes du même type, le juge estimait tout de même que les facteurs aggravants militaient en faveur d'une punition sévère afin de dissuader ceux qui seraient enclins à faire subir le même sort abominable à des jeunes.

DÉTRESSE

« J'ai vu la détresse dans le regard de la victime lorsqu'elle a témoigné, a déclaré le juge Mercier. Elle est très perturbée et elle est marquée parce qu'elle a été trahie, trompée et offensée. C'est visible. »

Soulignant qu'il y a toujours de la violence physique lorsqu'une jeune enfant est ainsi prise de force, le magistrat a qualifié de particulièrement dégoûtants les gestes de Menjivar, compte tenu que la victime le considérait comme son père. « Vous l'avez bien manipulée pour assouvir vos instincts, et c'est très grave », a ajouté le magistrat en s'adressant à l'accusé. Lorsqu'il a agressé la jeune adolescente, en effet, Menjivar la menaçait, si elle parlait, de s'enfuir avec sa petite soeur et de s'en prendre à sa mère.

Outre la peine d'incarcération, le juge a rendu une ordonnance interdisant à Menjivar de posséder des armes durant dix ans.



La plus géniale des cartes de
Saint-Valentin

Pour lui dire votre amour avec élégance,
offrez La puce-à-porter *Cadeau d'amour*,
un certificat-cadeau électronique offert
en valeurs de 25 \$, 50 \$ ou 100 \$.

Les Ailes vous offre en prime
une jolie rose, rien que pour vous!

La puce-à-porter est offerte et est échangeable dans
toutes les boutiques du Groupe San Francisco.

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

Au tour des Rock Machine

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Un peu plus de 24 heures après l'arrestation d'un proche des Hell's Angels, l'escouade Gricio a frappé de nouveau mercredi soir, mettant la main au collet d'Yvon « Tom » Bédard, un individu reconnu comme étant un membre influent des Rock Machine à Québec.

Vers 19 h 15, les policiers se sont rendus au 648, Sainte-Brigitte à Sainte-Brigitte de Laval pour une banale perquisition en matière de stupéfiants. Dans un chalet, ils ont fait une découverte pour le moins inattendue.

Bédard, en compagnie d'un homme de 29 ans, Gilles Lajeunesse, sympathisant du groupe de motards, s'affairait à ensacher de la cocaïne. Les agents ont immédiatement procédé à l'arrestation des deux individus. « Nous avons été très surpris de trouver Bédard sur les lieux, surtout avec ses gants de caoutchouc en train de séparer lui-même la drogue, a expliqué l'agent Richard Gagné, porte-parole de la SQ. Peut-être manquent-ils de main-d'oeuvre ? »

Les policiers ont également mis la main sur une quantité de 115 grammes de cocaïne évaluée à environ 23 000 \$. Ils ont aussi saisi quelques éléments incriminants notamment une balance, des sacs et une bonne quantité de substance servant à couper la drogue.

Les deux hommes ont comparu hier, au palais de justice de Québec, pour faire face à des accusations de possession de stupéfiants et de possession en vue d'en faire le trafic.

Yvon « Tom » Bédard est depuis longtemps associé aux Rock Machine. Il avait entre autres participé au souper de famille abruptement interrompu par les policiers au Loews Le Concorde, le 28 octobre dernier. Il était aussi étroitement lié au défunt Bagdad Café de la 3^e Avenue à Limoilou, établissement relié aux motards.



Tom Bédard

Quoi faire de votre REER en attendant de décider quoi faire de votre REER.

FONDS SCOTIA DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANAM* (\$ US)		CPG ENCAISSABLE
Taux de rendement actuel	4,63 %	3,5 %
Taux de rendement sur un an	4,59 %	- encaissable après 30 jours sans pénalité - durée de 1 an
*Au 30 janvier 1998		

***** Fonds Scotia du marché monétaire CanAm
« La performance de ce nouveau venu surpasse celle de tous les autres fonds. »¹
- DUFF YOUNG, DUFF YOUNG'S 1998 FUND MONITOR -

Étant donné la volatilité du marché actuel, pourquoi ne pas penser à un CPG encaissable ou au Fonds Scotia du marché monétaire CanAm pour faire fructifier votre REER à court terme ? Ces deux options souples vous permettent de profiter de vos cotisations REER et d'un remboursement d'impôt pendant que vous réfléchissez à un placement à plus long terme. Cette souplesse signifie aussi que vous pouvez saisir des opportunités de placement imprévues.

Pour obtenir plus d'information ou si vous avez besoin d'aide pour déterminer ce qui vous convient le mieux, téléphonez-nous ou passez à votre succursale Scotia.

1 800 830-8008
www.scotiabank.ca

Banque Scotia
Qu'est-ce qui vous convient ?

LE QUÉBEC LE CANADA

SONDAGE SONDAGEM-LE SOLEIL-DROIT DE PAROLE

La Cour suprême et le droit du Québec à la souveraineté

QUESTION

Le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême du Canada de juger du droit du Québec à se déclarer souverain. D'après vous, la Cour suprême devrait-elle accepter ou refuser de se prononcer sur cette requête.

Refuser **59,9 %**
 Accepter **27,3 %**
 Nsp / npr **12,8 %**

QUESTION

Est-ce la volonté des Québécois exprimée lors d'un référendum ou le jugement de la Cour suprême qui doit prévaloir pour décider de l'avenir du Québec ?

La volonté des Québécois exprimée lors d'un référendum **81,7 %**
 Le jugement de la Cour suprême **10,8 %**
 Nsp / npr* **7,5 %**

*Nsp / npr = Ne sait pas / N'a pas répondu
 Ce sondage fera, ce soir, l'objet de la discussion à l'émission « Droit de parole » à 20h, à Télé-Québec.

INFORMATIONS LE SOLEIL

Plus de 80% des Québécois veulent décider eux-mêmes de leur avenir

QUÉBEC— Plus de huit Québécois sur dix estiment qu'il leur appartient de décider de l'avenir de leur province et que ce rôle ne revient pas à la Cour suprême. De plus, six Québécois sur dix sont d'avis que le plus haut tribunal du pays devrait refuser d'entendre la requête du gouvernement fédéral.

Est-ce la volonté des Québécois exprimée lors d'un référendum, ou le jugement de la Cour suprême, qui doit prévaloir pour décider de l'avenir du Québec ? À cette question, 81,7% des gens sont d'avis que les Québécois doivent décider. Seulement 10,8% attribuent ce rôle à la Cour suprême, tandis que 7,5% n'ont pas répondu ou sont sans opinion sur cette question.

Ces chiffres sont le résultat du sondage de la firme Sondagem, mené pour le compte des quotidiens *Le Devoir* et *LE SOLEIL*, et l'émission *Droit de parole*, entre les 6 et 11 février. Les résultats de ce sondage serviront de base de discussion lors de l'émission diffusée ce soir sur les ondes de Télé-Québec.

Sans grande surprise, ce sondage nous apprend que les francophones à 90,7% sont d'avis que la décision appartient aux Québécois, alors que 73,7% des anglophones partagent cette opinion.

Selon 59,9% des gens, la Cour suprême devrait refuser d'entendre la requête du fédéral, qui a demandé au plus haut tribunal du pays de se prononcer sur le droit du Québec à se déclarer souverain. Ils sont 27,3% à dire que la Cour suprême doit accepter de se prononcer, tandis que 12,8% refusent de répondre ou n'ont pas d'opinion sur le sujet. Là aussi, la langue maternelle influence les réponses, car 71,9% des francophones croient que le tribunal devrait ne pas se mêler de cette affaire, contre 52,1% des anglophones.

Un tel sondage présente un seuil de confiance à 95% avec une marge d'erreur statistique maximale de plus ou moins 3,1%, dans 19 cas sur 20.

Une attitude « coloniale »

Bouchard pourfend le renvoi en Cour suprême du droit à l'indépendance du Québec

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — En contestant en Cour suprême le droit du Québec à déclarer seul son indépendance, Ottawa confirme la façon d'agir « coloniale et monarchique » qu'il affiche depuis 200 ans envers la province. Mais ce recours va à contre-sens de ce qu'ont déclaré Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien, chefs de file des forces fédéralistes des années 1970, 1980 et 1990.

À quatre jours de l'audition de la cause devant le plus haut tribunal du pays, le premier ministre québécois Lucien Bouchard a livré ce message, lors d'un discours à l'Université de Montréal. M. Bouchard a reçu un accueil chaleureux, exception faite de quelques chahuteurs qui ont prestement été expulsés de la salle.

Il a justifié le refus de son gouvernement de se présenter devant la Cour suprême, réitérant que le débat ne regarde pas les tribunaux, mais relève du vote populaire. Le renvoi en Cour suprême « vise à intimider les Québécois qui sont indécis ».

Son auditoire comptait, outre 800 étudiants, des membres de Pro-Démocratie, un groupe de personnalités publiques s'objectant à ce que la Cour suprême se saisisse du dossier, comme les leaders syndicaux Gérard Larose (CSN) et Fernand Daoust (FTQ). Il leur a lancé que « s'il y en a que je n'envie pas aujourd'hui, ce sont bien les juges de la Cour suprême (...) ». Ils sont plongés contre leur gré dans un débat politique qui n'est pas le leur.

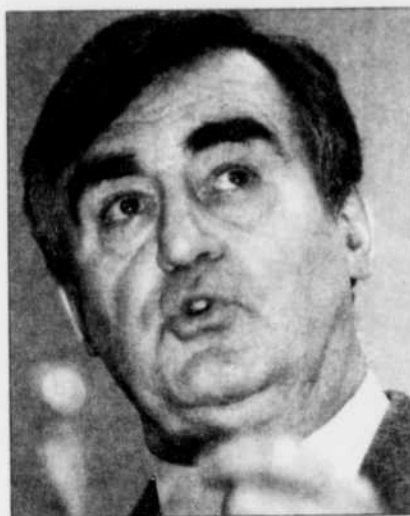
M. Bouchard a invoqué les noms de Daniel Johnson et Claude Ryan, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) et son prédécesseur, pour illustrer le fait qu'un « concert de démocrates de toutes tendances » s'élève pour condamner l'appel au tribunal. « Le gouvernement fédéral est obsédé par un mot: unilatéral ».

« La volonté d'agir seul s'inscrit en continuité avec le caractère monarchique, colonial, dont le Canada ne s'est jamais complètement départi. »

Il a fait remonter son plaidoyer à la révolte des Patriotes, en 1837. « À la demande démocratique d'un gouvernement responsable, Londres et les responsables coloniaux ont répondu par le refus et la répression. » M. Bouchard a fait valoir que l'union du Bas-Canada (le Québec) et du Haut-Canada a été imposée. La naissance de la confédération canadienne « n'a jamais obtenu de légitimité démocratique ».

L'appel en Cour suprême contredit l'ex-premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, a-t-il avancé. Il a cité ce dernier, qui, dans ses mémoires, indique qu'en 1982, à l'époque du rapatriement de la Constitution, il a songé « à une déclaration unilatérale d'indépendance. M. Trudeau est clair: si un gouvernement a un mandat, il a le droit de déclarer l'indépendance. Lundi, Ottawa va plaider le contraire. »

Il a souligné ce qu'il considère être les mêmes contradictions chez Jean Chrétien, l'actuel premier ministre canadien. Il est revenu sur l'allocution télévisée de son adversaire, cinq jours



Lucien Bouchard

avant le référendum de 1995. En disant « demeurer Canadiens ou ne plus l'être, partir ou rester, voilà l'enjeu », M. Chrétien a « avalisé » la question référendaire, ce qui sera attaqué en Cour suprême, a dit Lucien Bouchard.

« Le dernier mot n'appartient pas à un homme, pas à un gouvernement, a-t-il conclu. Il appartient au peuple québécois. »

Les libéraux de Daniel Johnson n'ont guère apprécié d'être associés à la sortie de M. Bouchard. Le député du PLQ Jean-Marc Fournier l'a accusé d'omettre les accords des derniers mois avec Ottawa, comme en formation professionnelle et pour les commissions scolaires linguistiques. Selon le député de Châteauguay, M. Bouchard a une « crédibilité à zéro » comme « grand démocrate » puisque, selon M. Fournier, il refuse de tenir compte du verdict de 1995.

Certains étudiants ont contesté bruyamment la visite. Une dizaine de jeunes d'un regroupement en sciences sociales ont été expulsés de l'auditoire et encerclés par l'escouade tactique de la police municipale. Ils dénonçaient les politiques de droite et l'alliance avec les grands capitalistes du gouvernement Bouchard, a indiqué un d'eux, Jean-Sylvain Ménard.



L'escouade tactique de la police de la CUM a encerclé les étudiants venus chahuter le premier ministre Bouchard.

PROJET D'EXPOSITION EN HOMMAGE À RENÉ LÉVESQUE

Le plus proche conseiller du PM dans le décor

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le plus proche conseiller de Lucien Bouchard et une sous-ministre à la Culture et aux Communications font partie du groupe d'anciens collaborateurs de René Lévesque à l'origine du projet d'une exposition en hommage au fondateur du PQ.

Jean-Roch Boivin, qui travaille au cabinet du premier ministre Bouchard, et Martine Tremblay, sous-ministre à la Culture, moussent l'idée d'une exposition au Musée de la civilisation depuis la commémoration, en novembre, du dixième anniversaire de la mort de René Lévesque.

D'autres anciens collaborateurs de l'ex-premier ministre sont aussi du groupe. Ils ne sont plus au gouvernement, mais y ont encore leurs entrées. C'est le cas de l'ancien ministre de la Justice, Marc-André Bédard, qui pratique le droit à Chicoutimi, et de Louis Bernard, aujourd'hui à la Banque Laurentienne.

« C'est un groupe tout ce qu'il y a de plus informel », explique la sous-mi-

nistre Martine Tremblay, qui a été directrice de cabinet de René Lévesque. Un poste qu'avait occupé, avant elle, Jean-Roch Boivin.

Tous travaillent ou ont travaillé au projet à titre « purement personnel », assure Mme Tremblay. En ce qui la concerne, ajoute-t-elle, « il n'y a aucun lien entre cette activité et les liens plus formels qui unissent le Musée de la civilisation et le ministère ».

La députée libérale de Jean-Talon, Margaret Delisle, ne voit pas les choses du même oeil. Elle trouve étrange que cette exposition puisse se tenir en même temps que de possibles élections générales au Québec. « C'est quand même bizarre que des proches de Lucien Bouchard y soient mêlés », dit-elle.

M^{me} Delisle se demande dans quelle mesure les fonctions qu'ils occupent ont pu faciliter la bienveillance du musée à leur projet.

Pour ne pas ajouter à la polémique, l'exposition sur René Lévesque et son temps devra s'auto-financer. Ni le ministère, ni le musée ne sont censés y injecter d'argent. Marc-André Bédard doit solliciter des commanditaires privés.

Malgré tout, le projet a déjà dépassé le stade de la « vague idée », contrairement à ce que plusieurs interlocuteurs du SOLEIL ont laissé entendre cette semaine.

Une équipe du musée de la rue Dalhousie est déjà sur le coup. Selon son plan de travail, l'inauguration de l'exposition aura lieu le 30 septembre.

Jean-Roch Boivin travaille toujours au cabinet du premier ministre



La sous-ministre Martine Tremblay, de la Culture, est aussi du projet.

Si tout se déroule comme prévu, les visiteurs de l'établissement pourront découvrir ou redécouvrir le fondateur du Parti québécois jusqu'en janvier 1999.

L'exposition devrait ensuite partir en tournée à travers le Québec, selon Danielle Rompré, en charge du projet.

Le directeur des expositions, Michel Côté, s'est fait plus précis hier. « Au début, les organisateurs souhaitaient qu'elle se tienne l'été prochain, mais ce n'est plus vraiment possible puisque le financement du projet n'est pas encore assuré. »

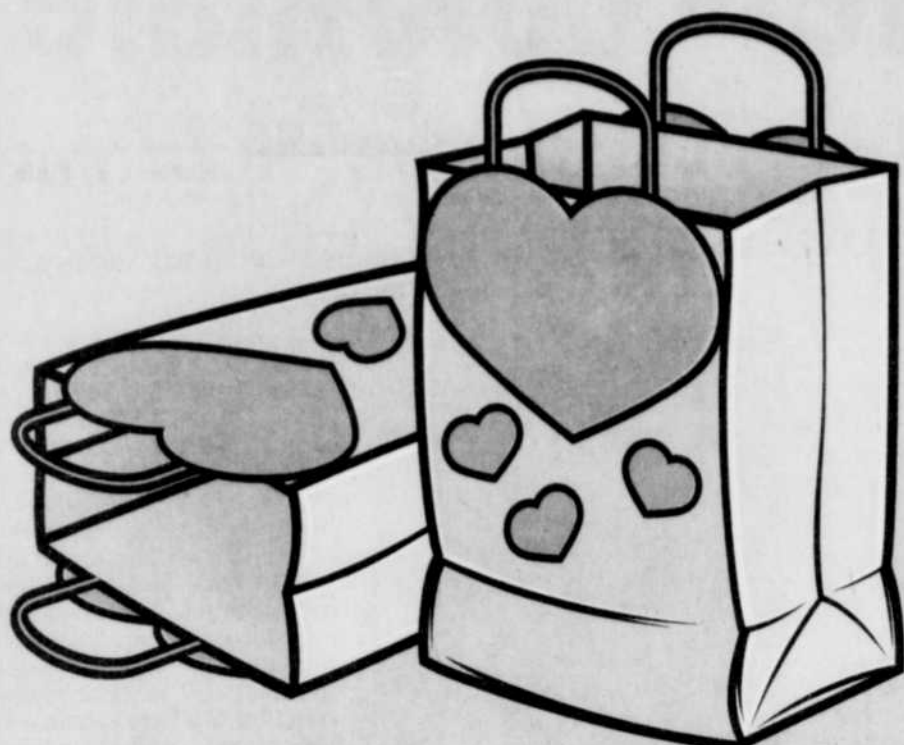
M. Côté leur laisse encore quelques semaines pour rassembler la somme nécessaire, soit plusieurs centaines de milliers de dollars, selon certains.

Gagnez un des 4 forfaits Charlevoix
 Association Touristique Régionale
 630, boul. de Comport, C.P. 275
 La Malbaie (Québec) Canada G5A 1T8
 Demandez nos forfaits hiver 1998:
1-800-667-2276
 en collaboration avec
 PARC RÉGIONAL du MONT GRAND-FONDS
 1 000 chemin des Lacs, Rivière-Malbaie
 (418) 665-0095

CONCOURS Des vacances au bord de la mer cet hiver ?
 dans Charlevoix
 Pour participer, remplissez ce coupon et postez-le ou déposez-le au journal:
LE SOLEIL
 Concours Des vacances au bord de la mer cet hiver?
 925, chemin Saint-Louis
 C.P. 15180, Québec
 (Québec) G1K 7X2
 Question: 4 x 20 + 20 = _____ (réponse)
 Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus.
 Il se tiendra du 5 février au 23 février 1998.
 Le tirage se fera le 24 février 1998 dans les locaux du journal LE SOLEIL.
 Seul le coupon original est accepté.

Des vacances au bord de la mer cet hiver ?
 CITE 107,5 FM
 ou à:
 CITF rock détente
 925, chemin Saint-Louis
 Bureau 360, Québec
 (Québec) G1S 4Y4

Joyeuse St-Valentin



Venez remplir vos sacs!

Liste des marchands

Cadeaux

La Boîte aux Aromates
Fleuriste Marc Pelchat
Papeterie comptoir postal
Plaza Laval
Tabagie Jac & Gil
Étampes d'art et Bonheurs d'occasion
Librairie chrétienne
Plaza de l'uniforme
Boutique les Soldes

Santé Beauté

Cardio-Flex
Esthétique Denise Poliquin
Coiffure Pierrette Delisle
Verveine
Pharmacie Jean-Claude Robidoux
Coiffure Kief

Divertissement

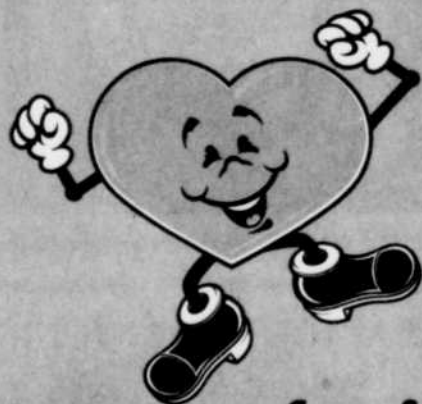
Billard Le triangle
Club vidéo Éclair

Services divers

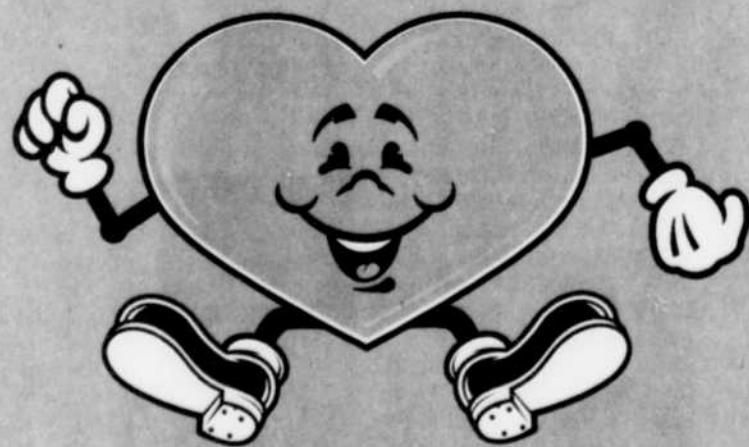
Couture Riad
Cordonnerie Plaza St-Louis
Banque Nationale
Décor'Ère
École de conduite Ste-Foy
Société des alcools

Alimentation

Restaurant St-Germain
Resto-Bar Le St-Claude
Casa Antonio
Métro Gagnon
Au mille délices



Sans oublier nos professionnels à l'étage...



PLAZA LAVAL

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

ENTENTE DE CALGARY Le sondage des réformistes au Québec laisse indifférent



Le chef du Parti réformiste Preston Manning espérait une réponse forte des électeurs québécois

OTTAWA (PC) — Le Parti réformiste n'a pas réussi à soulever beaucoup d'intérêt en demandant aux Québécois de se prononcer sur l'entente de Calgary.

Au mois de décembre, la formation politique de l'Ouest avait envoyé par la poste 430 000 questionnaires dans des circonscriptions électorales à forte tendance souverainiste. À peine 2600 personnes y ont répondu (taux de participation de 0,6%), a indiqué hier le chef Preston Manning en rendant publics les résultats de ce « sondage ».

Admettant qu'il s'agit de résultats « modestes », M. Manning a qualifié tout de même l'exercice d'encourageant. Il soutient que les Québécois, dans leurs réponses aux questions sur le programme des réformistes, montrent qu'ils sont en faveur d'un « rééquilibrage » des pouvoirs entre le fédéral et les provinces.

M. Manning a convenu également que ce concept n'avait rien de neuf. « Mais c'est un nouveau concept, si on le met en pratique. Et c'est là le problème majeur avec le gouvernement Chrétien », a-t-il dit.

Les quelques questions du « sondage » portant sur l'entente de Calgary (qui consacre le « caractère unique » du Québec et l'égalité de toutes les provinces) démontrent, selon M. Manning, que les Québécois sont d'accord avec les grands principes du document.

Fait à noter, les réformistes avaient pourtant pris des précautions pour ne pas effrayer les répondants québécois. Ainsi, nulle part dans le dépliant du sondage n'apparaissait le nom du parti (sauf dans son adresse Internet). De plus, Preston Manning y était présenté comme le chef de l'opposition officielle, et non comme le chef du Parti réformiste. Le but des réformistes était de se substituer au gouvernement du Québec, à

qui ils reprochent de ne pas avoir consulté la population de la province sur l'entente de Calgary. Ils voulaient aussi faire la nique aux libéraux fédéraux, en prouvant qu'ils sont capables de prendre l'initiative quand vient le temps de consulter les Québécois.

0,6% des Québécois ont accepté de répondre au sondage

Élections générales en Nouvelle-Écosse

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Russell MacLellan, a annoncé hier la tenue d'élections générales le 24 mars, promettant aux électeurs une prospérité sans précédent. Les libéraux font le pari que des surplus budgétaires et quelques promesses électorales apaiseront les doutes sur ses mesures de compressions et lui vaudront un nouveau mandat. (PC)

LOTO DES « VAINQUEURS »

au profit de la Fondation des maladies du cœur du Québec

Vous pourriez GAGNER :

- Nissan Pathfinder XE 1998 (valeur de 41 000 \$)
- 3 séjours pour 2 au nouveau « SuperClubs » Sierra Mar à Santiago de Cuba sur les ailes d'Air Transat
- Fin de semaine de rêve au Château Frontenac

PLUS DE 25 000 PRIX INSTANTANÉS DONT DES PRIX EN ARGENT DE 1 000 \$ ET 500 \$!

Pour savoir où se procurer les billets du Loto des « VAINQUEURS » communiquez avec la Fondation au 1 800 567-8563

Tirage le 17 avril 1998
Salut, Bonjour! TVR



CAMPS D'ÉTÉ POUR ENFANTS

Cet été, faites apprendre l'anglais à vos enfants dans un environnement agréable. Venez rencontrer les directeurs de 10 camps des plus réputés en Ontario.

- CAMP KANDALORE
- CAMP ALLSAW
- CANADIAN ADVENTURE CAMP
- CAMP OTTERDALE
- CAMP CAN-AQUA
- TAYLOR STATTEN CAMPS
- ONONDAGA CAMP
- CAMP WABIKON
- CAMP WENONAH
- LAKEFIELD CAMP INTERNATIONAL
- SWALLOWDALE CAMP

Pour les jeunes de six ans et plus. Grande variété de programmes et d'activités.

LE DIMANCHE 15 FÉVRIER
entre 14h et 17h
Holiday Inn
Sainte-Foy
3125, Hochelaga

Pour plus d'informations, composez:
1 (416) 322-9735

LE LEADER INFORMATIQUE

Pentium II 266 MMX Intel
64 Mo SDRAM

- Chipset LX AGP • 512 Ko cache
- Disque rigide 3.2 Go 10 ms
- Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG
- Haut-parleurs de 80 watts amplifiés
- Moniteur 14 po couleur
- CD-ROM 24X
- Clavier fr. Win 95 • Touch • Souris
- Carte de son 16 bits comp. Sound Blaster
- Fax/Modem 33.6 Ko
- Voice LPGA jusqu'à 56 Ko

1597\$ Quantité limitée

Pentium II 233 MMX Intel
32 Mo RAM

- Chipset LX AGP • 512 Ko cache
- Disque rigide 2.0 Go 10 ms
- Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG
- Haut-parleurs de 80 watts amplifiés
- Moniteur 14 po couleur
- CD-ROM 24X
- Clavier fr. Win 95 • Touch • Souris
- Carte de son 16 bits comp. Sound Blaster

1897\$ PAYABLE DANS UN AN

Garantie 2 ans, pièces et main d'oeuvre

- Formation gratuite
- Soutien technique GRATUIT 7 jours sur 7
- Livraison et installation

OUVERT 7 JOURS

sélectronic

600, Belvédère 888 687-4545
Place de la Cité (porte no 5) 658-4535

FUITE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU REVENU

L'enquête publique débutera le 4 mars

JEAN-MARC SALVET

Le Soleil

QUÉBEC — Les audiences publiques de la Commission d'accès à l'information (CAI) sur les présumées fuites de renseignements confidentiels au ministère du Revenu et au cabinet du premier ministre Bouchard débuteront le 4 mars au Centre des congrès de Québec. Les commissaires siégeront à raison

de trois jours par semaine. À ce rythme, les audiences devraient s'étirer jusqu'à la mi-avril, selon ce qu'a appris LE SOLEIL. Le plan préliminaire prévoit en effet quatre ou cinq semaines de travail.

L'échéancier devrait être respecté à moins que certains témoins mettent des bâtons dans les roues de la commission, comme cela a été le cas à la commission Krever sur le sang contaminé et à la commission Poitras sur la SQ.

Une vingtaine de témoins seront entendus par les commissaires. Le plus illustre sera certainement le premier ministre Lucien Bouchard.

La phase à huis clos de l'enquête a permis de mettre en lumière d'importantes divergences tant sur les faits allégués que sur la légalité ou l'illégalité des gestes posés. «Un beau ragout», d'après le procureur Marc Bergeron. Les audiences publiques devraient permettre de mieux baliser le

terrain quant aux pratiques en usage au ministère du Revenu. Pour l'instant, la possibilité qu'ont certains membres du cabinet politique d'avoir accès aux dossiers fiscaux pose problème.

La CAI enquête sur des allégations voulant que des renseignements confidentiels du dossier fiscal du bloquiste Ghislain Lebel aient chemi-

né, au printemps 96, du cabinet du ministre du Revenu à Charles Chevette, alors dans l'entourage de Lucien Bouchard. Et, de là, jusqu'au bureau du chef bloquiste à Ottawa.

Les audiences publiques seront présidées par le président de la Commission d'accès à l'information, Paul-André Comeau.



Le ministre Pierre Bélanger

La lutte à la contrebande d'alcool porte fruit

■ MONTRÉAL (PC) — Plus d'une intervention sur quatre des policiers dans les bars et restaurants contre le commerce illicite d'alcool a porté fruit en 1997.

Les différents corps policiers ont effectué l'an dernier 10 018 «visites» dans ce type d'établissement qui détient un permis de vente d'alcool. Des infractions ont été constatées dans 2719 cas, soit 27,1%.

C'est le ministre de la Sécurité publique Pierre Bélanger qui a dévoilé ces statistiques hier, à Montréal, en faisant le bilan des efforts pour lutter contre ce secteur de l'économie souterraine.

Toutefois, dans la grande majorité des cas, il ne s'agissait pas d'alcool de contrebande mais d'autres infractions. Dans seulement 15% des cas, il s'agissait d'alcool de contrebande provenant de l'extérieur du Québec, rapportait le ministre.

Les autres 85% regroupent diverses infractions. Le cas le plus fréquent est un restaurateur qui ne paie pas toutes ses taxes et tous ses droits, par exemple lorsqu'il achète son alcool dans un dépanneur, un particulier ou un autre commerce et le revend dans son établissement.

Les établissements ayant commis des infractions étaient moins souvent situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, soit seulement 13,5% des cas.

Le ministre Bélanger avance deux explications possibles à ce phénomène: ou bien les méthodes des contrebandiers se sont raffinées et diversifiées ou bien le fait que les policiers font de telles inspections sur le territoire depuis trois ans a eu les effets escomptés.

Plus de 2600 dossiers ont été remis entre les mains du Procureur général du Québec et à la cour municipale, afin que des procédures soient intentées. Autant de dossiers ont été référés à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour qu'elle applique les sanctions nécessaires.

Dans le cadre de leurs inspections, les corps policiers ont identifié 16 501 contenants non réglementaires. Par la même occasion, 2064 lots ont été saisis et remis à la Société des alcools.

MESURES PLUS SÉVÈRES

Le ministre Bélanger envisage des mesures punitives plus sévères pour lutter contre les contrebandiers ou l'évasion fiscale dans ce domaine. Il songe non seulement à accroître les amendes, mais aussi à permettre la saisie des recettes de la journée de l'établissement, comme les policiers font souvent pour les produits de la criminalité.

Cette idée n'a cependant pas encore pris la forme d'un projet de loi ou de règlement et n'est encore qu'au stade de l'élaboration, a-t-il précisé.

Déjà, depuis le 4 février, des modifications ont été apportées pour rendre plus sévères les pénalités imposées aux commerçants fautifs. Les contrevenants risquent une suspension automatique du permis de 30 jours à six mois, qui peut aller jusqu'à la révocation, selon la quantité d'alcool illicite trouvée dans l'établissement.

Vous préparez votre retraite et, mine de rien, plus de gens travaillent.



Le REER du Fonds de solidarité (FTQ): la création et le maintien d'emplois au Québec, et toujours plus d'économies d'impôt.

En contribuant au REER du Fonds de solidarité (FTQ), c'est non seulement une meilleure retraite que vous vous préparez, ce sont aussi des emplois que vous aidez à créer.

Fort de ses 2 milliards \$ d'actif et comptant plus de 330 000 actionnaires, le Fonds investit pour l'emploi dans des entreprises d'ici. Ceci vous donne droit en retour à toujours plus d'économies d'impôt qu'avec un REER ordinaire.

Cette économie supplémentaire, c'est de l'argent de plus qui pourra travailler pour vous.

Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.

À QUÉBEC: (418) 628-FONDS

3 6 6 3

5000, boul. des Gradins, bureau 100



LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE REER

QUI TRAVAILLE TOUS LES JOURS

1 800 567-FONDS

ASSURANCE-EMPLOI

De grosses économies mais sur le dos de qui?

OTTAWA (PC) — La première évaluation de la réforme de l'assurance-emploi montre qu'elle aura permis au gouvernement fédéral d'économiser 1,5 milliard \$, mais elle reste très vague sur l'impact de la réforme sur les chômeurs.

Cette étude très attendue déposée hier, la première de cinq, fait un constat très général de la réforme de l'assurance-emploi, mais elle ne donne que des données très préliminaires sur les conséquences directes de la réforme.

S'il est difficile de se faire une idée quant aux problèmes quotidiens vécus par les chômeurs depuis l'instauration de cette réforme, l'étude montre que le gouvernement a économisé 1,5 milliard \$ grâce à elle. Entre juillet 1995 et juin 1996 et de juillet 1996 à juin 1997, le montant des prestations a diminué de 11,5 %, passant de 13 milliards \$ à environ 11,5 milliards \$.

Le rapport montre également qu'un certain nombre de chômeurs ont réussi tant bien que mal à s'adapter aux critères d'admissibilité plus rigides. Plusieurs ont réussi à trouver deux semaines de travail supplémentaires pour pouvoir avoir droit à leurs prestations, un fait relevé hier par le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew. « Ça veut dire que les gens dans un certain nombre de cas, sur la base de ces informations préliminaires, se sont adaptés au système, c'est-à-dire qu'ils trouvent plus de travail à partir du moment où on le leur demande. »

Le changement le plus « marquant » s'est fait sentir dans la région atlantique. Le nombre de travailleurs qui ont trouvé deux semaines de plus pour avoir droit aux prestations a plus que doublé, passant de 6,7 % au cours des six derniers mois de 1995 à 14,8 % au

cours des six derniers mois de 1996. Certains n'ont pas pris de risques: le nombre de personnes qui s'en sont tenues strictement au nombre minimal de semaines requises a chuté de 60 %.

Le rapport est clair sur un point. La réforme a fait diminuer le nombre de prestataires. Entre la seconde moitié de 1995 et la seconde moitié de 1996, il y a eu 149 000 nouvelles demandes de moins. Le même phénomène s'est produit entre les six premiers mois de 1996 et les six premiers mois de 1997. Le nombre de nouvelles demandes a chuté de 169 000. Le déclin a été plus considérable que prévu. Au Québec, les prestations ont diminué de 9,5 %, au Nouveau-Brunswick, de 5,7 %, et en Alberta, de 22 %. Les travailleurs se sont-ils découragés devant le durcissement des critères d'admissibilité ou ont-ils déniché un emploi? L'étude est incapable de le dire.



Le ministre fédéral Pierre Pettigrew

La baisse la plus forte se situe dans l'Atlantique

Les députés prêts à un débat sur la «mari»

OTTAWA (PC) — L'appui massif que les Canadiens ont offert au planchiste olympique Ross Rebagliati semble avoir incité certains parlementaires à s'intéresser à la marijuana.

Peu après que l'athlète eut obtenu un test de dépistage positif aux Jeux d'hiver de Nagano, plusieurs politiciens, dont deux ministres du cabinet fédéral, ont annoncé qu'ils accueilleraient favorablement la tenue d'un débat aux Communes sur la possibilité de décriminaliser la consommation de la marijuana.

Le Comité international olympique a rendu hier sa médaille d'or au résident de Whistler, en Colombie-Britannique, une décision qui a été accueillie avec enthousiasme au Canada.

La chef du NPD, Alexa McDonough, croit que les liens amicaux existant entre Ross Rebagliati et des consommateurs de marijuana ont permis de mettre en lumière la différence qui existe entre la marijuana et les drogues dures.

« C'est une question complètement différente, et je pense que les Canadiens s'en rendent bien compte, a déclaré M^{me} McDonough à l'extérieur des Communes. Peut-être ce héros olympique canadien passera-t-il à l'histoire pour avoir apporté un peu de bon sens dans toute cette question. » D'autres députés, sans avoir nécessairement le franc-parler de la chef néo-démocrate, ont également abordé le sujet de la marijuana, que les politiciens s'efforcent habituellement d'éviter.

« Mon collègue le ministre de la Santé et moi-même avons tous deux fait savoir que nous serions prêts à examiner la possibilité de la décriminaliser à des fins médicales (...), a déclaré la ministre de la Justice, Anne McLellan.

Le solliciteur général Andy Scott a aussi annoncé qu'il serait favorable à un débat sur la question. « Je ne crois pas que cette discussion devrait se tenir dans le contexte de l'incident qui vient de se produire, a-t-il dit, mais je suis certain qu'elle aura lieu et je l'attends avec impatience. »

Le député réformiste John Reynolds s'est levé en Chambre pour réclamer que le premier ministre Jean Chrétien exige « des excuses du Comité international olympique pour cette malheureuse affaire, qui constitue une insulte pour tous les Canadiens. » Un de ses collègues, le réformiste Grant Hill, qui est médecin, s'oppose à ce que la marijuana soit décriminalisée, précisant que l'incident Rebagliati « n'est qu'une autre étape dans une campagne visant à rendre la marijuana plus accessible. »

Chantiers «urgence» pour les jeunes

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a mis sur pied quatre chantiers majeurs qui devront, avant le printemps, offrir des solutions concrètes aux préoccupations des jeunes.

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair, a été on ne peut plus clair, hier, lors d'une entrevue téléphonique avec la Presse canadienne, annonçant la décision prise par le conseil des ministres mercredi.

« Il n'est plus question de faire des constats, de valider l'urgence, a-t-il dit. Le temps est maintenant aux mesures concrètes. Il ne s'agit pas de mener encore une fois une autre consultation. »

Les quatre chantiers retenus par le conseil des ministres mobiliseront l'ensemble des grands ministères québécois.

Le premier chantier (Jeunes et économie) est placé sous la responsabilité de la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel. Le second (Jeunes, Éducation et Formation) a été confié à la ministre de l'Éducation Pauline Marois; le troisième (Jeunes et mieux-être) reviendra au ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, et le dernier (Jeunes et participation), qui implique la présence des jeunes dans le processus décisionnel, a été confié aux ministres Boisclair et Guy Chevrette.

« Ces quatre chantiers, qui ont l'obligation de produire des solutions concrètes, constituent une première étape dans une démarche que nous souhaitons de plus longue haleine », a précisé M. Boisclair.

Le ministre a expliqué qu'une fois la première étape passée, une fois que les orientations et les éléments de solution auront été colligés, l'État devra réunir autour d'une table et d'un même objectif l'ensemble des partenaires de l'emploi, l'entreprise privée, les syndicats, les organismes d'économie sociale et les groupes communautaires.

« Cette démarche, comme celle du sommet de l'économie l'a fait autour du redressement des finances publiques, nous permettra d'articuler un discours gouvernemental encore plus large et de rappeler la pertinence du combat que mène la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité pour rapatrier les sommes actuellement gérées par le gouvernement fédéral dans le soutien de l'emploi pour les jeunes », a-t-il dit. Pour l'instant, s'il n'est pas en mesure de dire combien le gouvernement pourra investir dans la réalisation des objectifs.

Week-end pas de TPS*

Du vendredi
13 février
au dimanche
15 février

Profitez de rabais sur tous les articles à prix courant, en vente et en liquidation pour votre famille et votre foyer.

Y compris à la Solderie des manufacturiers!



*Eaton déduira du total de vos achats un montant équivalent à la TPS. Exceptions: produits de beauté et fragrances, produits de soins corporels et de bain, chaussures Calvin Klein, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit et Via Spiga, sacs à main Calvin Klein et DKNY, bijoux de succession, montres Swatch, Guess, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein, montres de prestige à prix de vente et de liquidation, bijoux fins à prix de vente et de liquidation, bijoux DuNouveau, Memoire Paris, Diamond Essence et « the Royal Canadian Mint », articles Roots, mode designer pour femmes (comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359 et 118), mode designer pour hommes (comprenant vêtements sport, denim, vêtements habillés du rayon 629, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires), vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss, vêtements Tommy Hilffiger pour enfants, lunettes de soleil Sunglass Hut, stylos Mont Blanc, serviettes Eaton Home, articles pour le foyer à prix de vente (comprenant meubles, tapis, appareils audio-vidéo et gros électroménagers), petits appareils électriques et de soins personnels à prix de vente et de liquidation, téléviseurs GAOO Panasonic, cassettes audio et vidéo pré-enregistrées, disques compacts et pellicules, cartes de souhaits, poupées « Beauty » Eaton, Lalique, collection classique Disney, porcelaine tendre Swarovski, ligne Ralph Lauren, chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services.

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 98/02/11	GAGNANTS	LOTS
		6/6 4	1 250 000,00 \$
		5/6+ 5	151 880,00 \$
		5/6 325	1 869,30 \$
		4/6 16 885	68,90 \$
		3/6 314 588	10 \$
Numéro complémentaire: 05		Ventes totales: 18 241 220 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 200 000,00 \$	
Québec	Tirage du 98/02/11	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 1	50 000,00 \$
		5/6 9	500 \$
		4/6 894	50 \$
		3/6 19 077	5 \$
Numéro complémentaire: 09		Ventes totales: 563 652,50 \$	
Banco	Tirage du 98/02/12	Extra	Tirage du 98/02/11
01 02 03 06 10	Tirage du 98/02/12	NUMÉRO: 004981	
12 17 19 21 24	3 4	Extra Tirage du 98/02/12	
27 36 39 51 55	361 3389	NUMÉRO: 589382	
61 64 65 67 70			
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

LE QUÉBEC LE CANADA

De nouvelles pannes d'électricité frappent le Québec

MONTREAL (PC) — Le réseau d'Hydro-Québec a connu de nouveaux ratés hier matin, près de 13 000 abonnés répartis dans plusieurs régions ayant été privés de courant pendant quelques heures.

Les pannes ont commencé pendant la nuit et ont surtout frappé la Montérégie, où de 5000 à 6000 clients se sont levés dans le noir, principalement dans les municipalités de Sorel, Candiac, Valrennes et Bedford.

Les villes de LaSalle et de Westmount (2000 abonnés), l'ouest de l'île de Montréal et les Laurentides (1000 abonnés chacun), la région de Trois-Rivières (2000) et celle de Québec (700) ont aussi été affectées.

« Il s'agit de plusieurs petites pannes isolées, il n'y a pas de cause commune », a indiqué Jean-Claude Lefebvre, porte-parole d'Hydro-Québec.

Selon M. Lefebvre, certains équipements affaiblis par la tempête de pluie verglaçante du début janvier ont pu être achevés par le vent et le verglas d'hier, ou même par de simples précipitations de pluie.

Chose certaine, le verglas peut difficilement expliquer les pannes sur la Ri-

ve-Sud et à Montréal: on n'a en effet observé aucune accumulation dans ces régions, et à peine 5 mm à Québec, a souligné le météorologue Yves Gagnon, d'Environnement Canada. Par comparaison, la tempête de janvier avait laissé entre 50 et 100 mm de verglas dans le fameux « triangle noir » formé par Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby et Saint-Hyacinthe.

PERTES DE VIE

La tempête de pluie verglaçante de janvier ainsi que les pannes d'électricité qu'elle a entraînées, a fait 27 morts au Québec, selon un bilan officiel publié hier par le bureau du coroner. Parmi les 27 décès recensés du 6 janvier (début de la tempête) au 2 février, 18 peuvent être reliés directement au manque d'électricité, alors que les neuf autres sont de nature accidentelle.

On compte six personnes décédées des suites d'une intoxication à l'oxyde de carbone, quatre d'hypothermie, huit

des suites d'un incendie causé par l'utilisation d'une chandelle, d'un poêle à fondue ou d'une génératrice, alors que quatre autres sont mortes après avoir chuté d'un toit qu'elles dégageaient.

LE FISC ET LES SINISTRÉS

La ministre déléguée au Revenu, Rita Dionne-Marsolais, accorde de nouveaux délais aux contribuables en affaires et aux entreprises des régions touchées par le verglas, « afin de leur donner une chance de redresser plus facilement leur situation financière ».

La proposition de la ministre, entérinée mercredi par le conseil des ministres, équivaut « à une marge de manœuvre temporaire d'une valeur de 85 millions \$ » qui permettra aux entreprises et aux particuliers en affaires de pallier à un manque temporaire de liquidités. « Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'un programme où on injecte 85 millions \$, a expliqué M^{me} Dionne-Marsolais. On laisse plutôt cette somme dans l'économie. On dit aux contribuables qu'ils pourront utiliser pour une plus longue période l'argent que normalement ils devraient payer à l'État.

La tempête de verglas a fait 27 victimes

23^{ème} SALON DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA CONSOMMATION

13, 14 et 15 février 1998 à ExpoCité
ENTRÉE GRATUITE

Le Québec, une terre à préserver, une qualité à savourer!

SAAC

• Mini-ferme
• Dégustations
• Conférences
• Agrotourisme

PLUS DE 100 KIOSQUES

NOS PARTENAIRES OFFICIELS:

GENETIPORC • CAPROU • LE SOLEIL • Radio-Canada

Heures d'ouverture:
Vendredi le 13 février: de 9h à 21h
Samedi le 14 février: de 9h à 17h
Dimanche le 15 février: de 10h à 16h

LE PLUS GRAND SALON AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC ORGANISÉ PAR DES ÉTUDIANTS



Le caporal Gilles Moreau, de la GRC, présentait lors d'une conférence de presse le numéro de téléphone à composer pour transmettre des renseignements sur l'enquête.

La GRC déclenche l'enquête du sang contaminé

OTTAWA (PC) — Des responsables de la GRC ont déclaré hier avoir découvert de nouvelles preuves — non contenues dans le rapport Krever sur le scandale du sang contaminé — justifiant le déclenchement d'une vaste enquête.

La GRC a chargé 20 membres de son personnel de cette enquête et invite les citoyens à lui transmettre toute information pertinente en composant le numéro sans frais 1-888-530-1111.

« Le temps est compté, pas seulement pour nous les enquêteurs mais pour ceux qui ont été affectés par cette tragédie », a dit l'inspecteur Rod Knecht, responsable de l'enquête.

Entre 1980 et 1985, quelque 2000 personnes ont contracté le virus du sida lors d'une transfusion sanguine ou de produit sanguin.

En outre, au moins 60 000 Canadiens ont été infectés de la même façon par le virus de l'hépatite C.

Les chefs d'accusation que pourrait porter la GRC vont de l'administration de substances nocives au meurtre, en passant par l'abus de confiance et la négligence criminelle ayant causé des dommages corporels.

En vertu du code criminel, pour porter des accusations de meurtre, il faut que la mort soit survenue moins d'un an et un jour après la commission de l'acte criminel. Or, le VIH et l'hépatite C prennent généralement des années avant de tuer.

Néanmoins, Jeremy Beaty croit que certains enfants sont morts moins d'un an après avoir contracté l'hépatite.

Pour sa part, la Société canadienne de la Croix-Rouge a fait savoir par voie de communiqué qu'elle entendait se conformer à toutes demandes de la justice.

Les victimes du sang contaminé se réjouissent de la tenue d'une enquête, bien que d'aucuns se demandent pourquoi il a fallu attendre si longtemps.

Plusieurs associations affirment qu'il y a suffisamment de preuves pour déposer des accusations relatives à la contamination de milliers de gens par le virus du sida ou de l'hépatite C durant les années 1980.

« À dire vrai, j'ai même reçu des appels de gens qui ont travaillé à l'intérieur du système, a dit Durhane Wong-Rieger, de la Société canadienne d'hémophilie. Je pense qu'il y a des gens désireux de tirer les choses au clair, en partie pour se disculper, tout comme pour diriger les reproches. »

Derniers jours! Prime 7 pièces Clinique

Seulement chez Eaton



Obtenez, sans autres frais, cette prime 7 pièces avec tout achat de 21\$ ou plus de produits Clinique. Comprend:

- émulsion hydratante Tellement différente 20 mL
 - mascara naturel soyeux, «Jet Black», 2,2 g
 - ombre Longtemps, «Angelfood», 0,8 g
 - rouge Longtemps soyeux, «Blushing Nude», 4 g
 - laque non parfumée en spray naturel 50 mL
 - Résultats quotidiens, contour des yeux, 7 mL
 - trousse de maquillage
- Aussi offerte à 21\$: poudre pressée non grasse Transparence matte 7 g. Commandez par téléphone au: 1-800-268-9175



Lancement de produits de soins pour peau irritée et agressée.

Crème ou lotion Exceptionnellement apaisante pour peau agressée. Aide à soulager rougeurs et rugosités. Des ingrédients hydratants spéciaux contribuent à rendre la peau plus souple et à la protéger.
Au choix, 50 mL 42\$

POUR VOTRE BEAUTÉ

Offre en vigueur jusqu'au 22 février 1998. Une prime par personne.

EATON

ENQUÊTE SUR LA MORT DE DEUX AMÉRINDIENS

Jos Wésineau souffre de blancs de mémoire

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Certains procureurs de la commission Roberge, chargée d'enquêter sur la mort de deux Montagnais survenue sur la rivière Moisie en 1977, ont tenté de discréditer le témoignage de M. Jos Wésineau, responsable des policiers amérindiens de Sept-Îles à l'époque.

M^r Denis Dolbec, avocat du policier Jean-Claude Turcotte, a lui-même mentionné avoir testé la crédibilité et la mémoire de M. Wésineau avec des lettres où l'on retrouve sa signature. Cependant, le témoin n'a pu confirmer qu'il avait écrit ces lettres. Il n'a pu également affirmer qu'il s'agissait de sa signature. « C'est peut-être moi qui l'ai écrite puisque c'est probablement ma signature en bas », a-t-il expliqué. À plusieurs reprises le témoin a répondu « peut-être, probablement, je ne sais pas » en plus de faire répéter les procureurs. À un tel point que le pré-

sident Roberge est intervenu: « M. Wésineau, je vous demanderais de faire un petit effort. Vous avez été policier et n'oubliez pas que vous êtes sous serment », a lancé le magistrat. Le juge a voulu éliminer toute ambiguïté en demandant au témoin s'il croit que sa signature aurait pu être imitée par quelqu'un. « Non, je n'irais pas jusque-là, mais certains propos indiqués dans certaines lettres ne sont pas les miens », a précisé l'ancien policier amérindien. Quant à la tache rouge que M. Wésineau aurait vue sur une rame dans le

canot des garde-chasse et dont il n'est pas fait mention dans sa déclaration donnée à la Sûreté municipale de Québec, il prétend que ce sont les policiers qui l'ont oubliée. Pour ce qui est du trou dans le front d'Achille Volant que M. Wésineau a déclaré avoir vu à la journaliste Anne Panasuk, il a nuancé, hier, ses propos: « Parce qu'il y avait du sang et du sable dans le front, j'en ai déduit qu'il aurait pu y avoir un trou. »

De son côté, le procureur de l'agent Jocelyn Turcotte, Me Daniel Carrier, s'est grandement interrogé sur le manque d'interprétation de la langue de Molière du témoin « puisqu'il a rédigé et donné des déclarations en français auparavant ». Le président Roberge a simplement souligné que la présence de l'interprète Atikamek était d'une importance fondamentale. Le témoignage de Jos Wésineau a été suspendu faute de temps. Il reprendra lundi matin.

Le juge a dû rappeler au témoin qu'il était sous serment

VENTE FERMETURE DES RABAIS JUSQU'À 80% POUR RENOUVATION ET AGRANDISSEMENT

SALOMON MLX Parabolique ROSSIGNOL 9SM SALOMON Free Force VOLKL VSP AU CHOIX 169⁹⁹

Vêtements de planche à neige LOUIS GARNEAU 50% DE RABAIS

Bottes NORDICA Vertech TS 99⁹⁹

Bottes de ski alpin **MUNARI R93 - R95 - R97** Prix cour. 99,99 **39⁹⁹**

Bottes de ski alpin **NORDICA V-30** **69⁹⁹**

Bottes de ski alpin **ROSSIGNOL** modèle course, kevlar (1996-97 - 1997-98) Valeur jusqu'à 449⁹⁹ (Quantités limitées) **199⁹⁹**

Tous les ensembles de ski Joff 169⁹⁹ 2 pièces Collection '97-98 Prix cour. 469,99 **300% de rabais**

Lot de chemises **ORAGE** manches longues, pantalon et de salopettes Prix courant jusqu'à 84,99 **AU CHOIX 26⁹⁹**

PLUS DE 400 VÊTEMENTS DE GOLF AUDVIK 70% de rabais

Nos soldats vaccinés contre l'anthrax

HALIFAX (PC) — Les 400 militaires canadiens qui se rendront dans le golfe Persique, en vue d'une éventuelle opération militaire contre l'Irak, pourraient être vaccinés dès aujourd'hui contre l'anthrax, le vaccin ayant été approuvé cette semaine par Santé Canada.

Mais ils n'auront reçu que la moitié de la dose normale avant de rejoindre la coalition militaire dirigée par les États-Unis.

À Ottawa, pendant la période des questions, les conservateurs ont d'ailleurs reproché au ministre de la Défense Art Eggleton d'envoyer dans le golfe des troupes qui ne seront que partiellement immunisées, ce que le ministre a réfuté.

Il y aura toute la protection nécessaire, a-t-il dit. Les soldats n'auront reçu que deux injections sur quatre lorsqu'ils arriveront dans le golfe, dans deux semaines. Normalement, la vaccination aurait débuté plus tôt. Mais les soldats seront suffisamment protégés, a affirmé le lieutenant-commander Dick Tilley, expert en défense nucléaire, biologique et chimique, puisqu'on leur fera aussi prendre des antibiotiques pour la période durant laquelle l'immunisation ne sera pas encore en vigueur.

Selon le lieutenant-commander Heather MacKinnon, médecin de la marine, l'immunisation requiert une série de quatre injections sur une période de six mois, de façon à ce que l'immunité se bâtisse avec le temps.

EN BREF

Encore la bactérie «mangeuse de chair»

La bactérie mangeuse de chair vient de frapper durement l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Depuis Noël, pas moins de six cas d'infection y ont été signalés, dont un ayant causé la mort. C'est ce qu'a confirmé hier soir le directeur des services professionnels de l'établissement, le D^r Stephen Morgan, qui a répété à plusieurs reprises que les six cas étaient tous fort différents les uns des autres, et qu'absolument rien ne permettait de croire à une épidémie. Le D^r Morgan a précisé que deux des cas n'avaient pas nécessité d'interventions majeures, les patients ayant été traités aux antibiotiques dès les premières manifestations de l'infection. Dans le cas de la personne qui est morte, un homme dans la cinquantaine, le streptocoque de type A a causé une pneumonie. La direction de la santé publique de la Montérégie estime, en outre que les quatre cas d'infection au streptocoque de type A ne présentent aucun caractère exceptionnel. Depuis le 1^{er} janvier, 27 cas de la maladie ont été recensés au Québec, dont 12 en Montérégie. Lan dernier, 167 cas ont été signalés dans l'ensemble de la province, dont 36 en Montérégie. (PC)

Enfant perdu à un crochet d'école

Un enfant de dix ans, dans le coma depuis vendredi dernier après avoir été trouvé suspendu par ses vêtements à un crochet dans les toilettes d'une école de Chatham (Ontario), est mort hier, a déclaré la police. Le décès a été prononcé après que les appareils qui le maintenaient artificiellement en vie à l'hôpital de London eurent été débranchés, avec l'accord de ses parents. La police a indiqué poursuivre son enquête et «considérer» l'hypothèse selon laquelle des enfants de l'école St. Agnes de la ville ontarienne de Chatham ont pu être impliqués dans cette affaire. (PC)

Lot de chaussures athlétique **ASICS - CONVERSE - WILSON** Valeur jusqu'à 119,99 **9⁹⁹**

Raquette Tennis **WILSON Hammer 3.5 spin** Prix cour. 249,99 **99⁹⁹**

Planche à neige **ONE - CLASSIC - ANGEL DEVIL** Fixations EXEL incluses **169⁹⁹**

ENSEMBLE COMPLET de ski de fond pour adulte Skis **BONNA** - Bottes **FISHER** Fixations **SALOMON** jusqu'à **129⁹⁹**

Tous les gants - coudes - jambières - épaulettes - pantalons - protège cou - sacs **60% de rabais**

Beaucoup beaucoup d'autres spéciaux sur place.

sports experts

DEUX ENDROITS

Les articles peuvent différer d'un magasin à l'autre. Certains articles peuvent être en quantités limitées. Photos à titre indicatif.

PLACE LAURIER Niveau 2
(Voisin de la banque Nationale)

PLACE LAURIER Niveau 3
(Voisin du McDonalds)

1995
NETTOYAGE DE LECTEUR LASER
Vérification et ajustement si nécessaire
Promotion se terminant le 15 mars
GL ÉCONOMIQUE
2643, chemin Sainte-Foy 658-5435

LE MONDE

799
NETTOYAGE MAGNÉSCOPE
Promotion se terminant le 15 mars
GL ÉCONOMIQUE
2643, chemin Sainte-Foy 658-5435

MORT DE DIANA

Le papa de Dodi parle de «complot»

LONDRES (d'après AFP et AP) — Des accusations de «complot» portées hier par le milliardaire égyptien Mohammed al-Fayed accroissent la pression sur les enquêteurs français pour qu'ils concluent au plus vite leurs recherches sur la mort de Diana.

«Je crois à 99,9% que ce n'était pas un accident, que des personnes ne voulaient pas que Dodi et Diana soient ensemble», a dit le père de Dodi dans une interview au *Mirror* d'hier.

Ainsi est évoquée pour la première fois par une personnalité au cœur de l'affaire une thèse du complot jusqu'ici principalement développée par le dirigeant libyen Mouammar Khadafi, ou d'anonymes farfelus sur Internet.

En France, l'enquête qui a démarré le 1^{er} septembre, sur la mort dans un accident à Paris de la princesse Diana et son compagnon, menée par le juge Hervé Stephan, est toujours en cours.

HYPOTHÈSES ACCUSATRICES

En attendant ses conclusions, les hypothèses accusatrices se multiplient.

Les enquêteurs français sont accusés par les médias britanniques de négliger des pistes, notamment celle d'une mystérieuse Fiat Uno prétendument impliquée dans l'accident.

Les médecins, qui n'ont pu sauver Diana, ont aussi été taxés de négligence, dans un récent livre de journalistes américains de *Time magazine*.

Mohammed al-Fayed, propriétaire du palace parisien *Ritz*, est accusé dans la presse britannique de chercher à se dédouaner de toute responsabilité.

Dans sa dernière interview, il minimise encore le rôle de son employé Henri Paul, le chauffeur de la Mercedes, qui en l'état actuel de l'enquête apparaît comme premier responsable. Henri Paul et son état d'ébriété avancée, que son patron avait déjà contesté une première fois, vidéo à l'appui, à la face des expertises médicales.

Les théoriciens du complot ne manquent pas de solutions à l'apparente contradiction entre un Henri Paul apparemment sobre à la sortie du Ritz, selon les témoignages d'employés, et retrouvé ivre mort au volant de la voiture accidentée peu après. Il aurait suffi, selon une thèse en vogue sur *Internet*, que Paul, complice des services secrets et kamikaze, ingurgite des capsules contenant un alcool fort.

Le père de Dodi livre par ailleurs des informations intimes de nature à indisposer la famille de Diana et le palais de Buckingham.

Selon lui, Diana aurait fait une longue déclaration sur le legs de ses possessions terrestres avant de mourir. Toutes les affirmations sur de prétendues dernières paroles de la princesse ont toujours été fermement démenties par la mère de la princesse.

M. al-Fayed, propriétaire du luxueux magasin Harrod's, assure aussi que les fiançailles de Dodi et Diana étaient une affaire conclue, apportant là encore de l'eau au moulin de ceux qui estiment que le couple a été éliminé pour couper court à la mésalliance entre la mère du futur roi d'Angleterre et un play-boy arabe dont le père est «épicié de la reine».

En vertu de cette hypothèse, Diana aurait accepté de se convertir à la foi islamique et d'inciter ses enfants, les princes William, futur roi d'Angleterre, et Harry, à se convertir, d'où une crise constitutionnelle d'ample portée, le souverain britannique étant aussi chef de l'Église anglicane.

FIAT MYSTÉRIEUSE

De nouvelles vérifications sur une Fiat Uno, vendue à un garagiste, ont été entre-temps effectuées récemment par la Brigade criminelle à la demande des avocats parisiens de Mohammed al Fayed.

Dans un rapport récemment transmis au juge Stéphan, les avocats de Mohamed al-Fayed émettent l'hypothèse que l'ancien propriétaire de ce véhicule pourrait être lié à «une personne visée dans la procédure», indique-t-on de source informée, sans plus de précision.

Ils s'appuient sur les conclusions d'un ancien «grand flic» de la PJ parisienne, le commissaire Pierre Ottavio, reconverti aujourd'hui dans la sécurité privée, engagé par Mohamed al-Fayed pour effectuer une sorte de «contre-enquête».

Ce récent élément a été découvert au cours de celle-ci, dans des conditions qui n'ont pas été précisées.

IRAK

Moscou hausse le ton

■ MOSCOU (d'après AFP et AP) — La Russie a haussé le ton hier en mettant en garde les États-Unis contre une frappe visant l'Irak.

Le ministre russe de la Défense Igor Sergueiev, dont le pays effectue une médiation, a vigoureusement mis en garde son homologue américain William Cohen contre les conséquences de frappes militaires visant l'Irak, affirmant que «les intérêts vitaux de la Russie» étaient en jeu.

«La crise touche, malheureusement, les intérêts vitaux de la Russie et d'autres pays de la région» du Golfe, a déclaré le maréchal Sergueiev devant la presse en recevant M. Cohen.

A Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche a réagi en admettant qu'il existait «clairement un désaccord (entre Moscou et Washington) sur les tactiques».

«Mais il n'y a pas de désaccord sur le fait que Saddam Hussein et l'Irak doivent se mettre en conformité» avec les résolutions de l'ONU, a ajouté Michael McCurry, se référant au refus de Bagdad d'autoriser l'accès de ses sites suspects aux inspecteurs de l'ONU chargés de mettre en oeuvre le désarmement irakien.

Moscou, qui a dépêché depuis le 27 janvier à Bagdad son vice-ministre des Affaires étrangères Viktor Pos-

souvaliout pour tenter de désamorcer la crise, estime que le problème irakien est multiple et ne doit pas être considéré comme un conflit entre les É.-U. et l'Irak.

«Je voudrais exprimer notre profonde inquiétude quant au coût possible pour les relations russo-américaines dans le domaine militaire, au cas où une action militaire serait entreprise» contre l'Irak, a dit le ministre russe devant son homologue visiblement surpris par la vigueur du propos.

RETOUR EN ARRIÈRE

«Cela ramènerait nos relations des années en arrière», a-t-il averti.

Il a aussi expliqué que Moscou craignait une contamination des ex-républiques soviétiques proches de l'Irak, comme l'Azerbaïdjan ou le Turkménistan, au cas où des missiles ou des bombes américaines toucheraient un dépôt d'armes chimiques irakiennes.

M. Cohen avait quitté mercredi le Golfe après avoir tenté de rallier les six monarchies de la région à une opération militaire d'ores et déjà baptisée *Tonnerre du désert*.

À Amman, le ministre irakien des Affaires étrangères Mohammad Said al-Sahhaf a estimé que la mise en garde de Moscou «reflète la position de la majorité des pays de l'ONU».

Cette mise en garde vient après des déclarations tonitruantes de Boris Eltsine lui-même sur le risque d'une troisième guerre mondiale en cas de frappe américaine. Le coup de colère du président russe avait incité Washington à baisser le ton contre l'Irak pendant un jour ou deux.

Cela n'a pas empêché Washington de poursuivre son déploiement dans le Golfe, des dizaines d'avions de combat et de soutien logistique américains ayant quitté hier les États-Unis.

Au total, plus d'une quarantaine d'avions devaient rejoindre le théâtre des opérations conformément à un ordre de déploiement signé par M. Cohen.

Pour leur part, tout en reportant le vote d'une résolution en raison de prochaines vacances parlementaires, les leaders républicains et démocrates du Congrès ont exprimé leur ferme soutien au président Clinton.

Moscou craint que ses voisins ne soient contaminés

Carambolage à l'italienne



250 véhicules ont été impliqués hier dans un énorme carambolage qui a fait hier au moins quatre morts et des dizaines de blessés sur l'autoroute A13 qui relie Padoue et Bologne, dans le nord de l'Italie, rapporte l'agence de presse italienne ANSA. Un épais brouillard couvrait cette portion de l'autoroute. Selon ANSA, l'autoroute a été bloquée dans les deux sens. Des véhicules roulant en sens inverse du carambolage sont en effet entrés en collision alors qu'ils ralentissaient pour regarder l'accident.

Cuba libère 200 de ses 500 détenus politiques

CITÉ DU VATICAN (d'après AP et AFP) — La Havane est en train de libérer quelque 200 prisonniers politiques dont Jean-Paul II avait demandé la libération au cours de sa visite historique à Cuba le mois dernier.

Parmi les personnes libérées figurent des dissidents dont le sort avait été souligné par le pape qui avait demandé la libération des «prisonniers de conscience». Le ministère des Affaires étrangères a précisé que 106 d'entre eux avaient déjà été élargis.

La nouvelle a d'abord été annoncée par le Vatican hier matin. Elle a ensuite été confirmée par le gouvernement cubain qui a donné le chiffre de plus de 200 libérations anticipées.

Le régime castriste a aussi accepté de réduire les peines d'un nombre non précisé d'autres prisonniers, selon le Vatican.

Une liste de plusieurs centaines de noms avait été présentée aux autorités de La Havane par le secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Angelo Sodano, lors de la visite du pape. Les noms lui avaient été fournis par les familles des prisonniers et des militants pour les droits de l'homme.

Durant son séjour, Jean Paul II avait appelé Cuba à relâcher «les prison-

niers de conscience» et demandé qu'ils soient autorisés à demeurer dans leur pays et non expulsés comme lors des cas précédents.

Selon le dernier rapport de la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale (CCDRH, sans statut légal), plus de 500 Cubains sont détenus pour motifs politiques et quelque 110 000 personnes pour délits de droit commun.

DÉFI FORMIDABLE

Cette libération massive de prisonniers politiques cubains lance un formidable défi à la dissidence et au pouvoir castriste, a estimé un dirigeant de la dissidence cubaine.

Pour Manuel Cuesta, secrétaire d'une formation dissidente, le Courant socialiste démocratique cubain (CSDC, illégal), pouvoir et dissidence devront désormais inventer une «cohabitation pacifique».

Durant sa visite, Jean Paul II avait demandé à plusieurs reprises aux Cu-

Pouvoir et dissidence devront apprendre à cohabiter

bains de ne pas succomber à la tentation de l'exil et les encourageait à s'engager sur de «nouveaux chemins».

Apportant un soutien appuyé aux «modérés», il s'était prononcé avec insistance pour des «changements graduels». Dans la même ligne, le souverain pontife avait condamné l'embargo imposé à Cuba depuis plus de 35 ans par Washington et avait demandé aux exilés anti castristes d'éviter «tout affrontement inutile».

La dissidence est atomisée en une quarantaine de mouvements et groupuscules, a relevé Manuel Cuesta, soulignant qu'en outre, tendances «minimaliste et maximaliste» s'entre-déchirent à l'heure de définir une stratégie pour le changement à Cuba.

Parmi les «modérés» figurent notamment les quatre dirigeants du «Groupe de travail de la dissidence intérieure», Vladimiro Roca, Martha Beatriz Roque, Félix Bonne et René Gomez.

Arrêtés le 16 juillet dernier après avoir présenté un document critiquant durement le régime castriste, ils ont également demandé à Fidel Castro de prendre lui-même la tête d'un processus de changement et de transition vers la démocratie.

FRANCE

Un père condamné pour inceste, sa fille accusée de tentative de parricide

MARIE-LAURE MICHEL
Agence France-Presse

DOUAI, France — La cour d'assises du Nord a entamé hier, à Douai en France, le procès d'une jeune femme pour tentative de parricide après avoir condamné, la veille, son père à 18 ans de prison pour avoir régulièrement violé celle-ci pendant neuf ans, dès le début de son adolescence.

Pour les jurés de la cour d'assises, le procès de ce père barbare et incestueux s'était révélé une véritable descente aux enfers.

L'avocat général avait requis 20 ans de prison contre l'accusé Antoine Taboni, 55 ans, en dressant le portrait d'un monstre, alors que ce dernier s'était décrit comme un «papa-poule».

«La veille de son 13^e anniversaire, c'est papa-poule qui lui a appris la douleur au fond du ventre, le sang qui coule le long des jambes. Bon anniversaire Leyna. Et après ce premier viol il y a eu tous les autres. Partout. N'importe comment. Tous les jours...», avait lancé l'avocat général Luc Frémot, alors que la jeune femme fondait en larmes.

Leyna Taboni avait consigné son martyre dans un journal intime après avoir quitté la maison familiale à 22 ans. À 16 ans elle était devenue enceinte et son père l'avait fait avorter.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Hier, les rôles ont été inversés. Leyna Taboni a pris place dans la box des accusés avec son ami Stéphane, complice dans la tentative d'assassinat, tandis qu'Antoine Taboni était au banc des parties civiles.

Leyna a expliqué à la cour que l'envie de tuer son père avait surgi en 1994 quand celui-ci lui avait déclaré «vouloir me revoir comme avant, comme sa petite femme».

Quelques jours avant, a-t-elle dit, son père, jaloux de sa liaison avec Stéphane, avait expédié un crâne dans une boîte au jeune homme en lui intimant de rompre avec Leyna sous peine de finir comme le contenu de la boîte.

Le 8 décembre 1994, Leyna avait ouvert le feu sur son père au pistolet-mitrailleur, le blessant grièvement, avant de fuir avec Stéphane. Dix jours plus tard tous deux s'étaient rendus à la police pour avouer la tentative d'assassinat et Leyna avait alors entamé le récit de son calvaire. Ce second procès s'achèvera aujourd'hui.

Son épouse, selon les témoignages, n'a pas été épargnée. Elle a été contrainte par son mari à avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes et avec sa propre soeur, avec laquelle Antoine Taboni avait eu deux filles, dont l'une s'est pendue il y a deux ans.

L'avocat général Frémot qui représentait encore l'accusation hier, cette fois contre Leyna Taboni, a laissé entendre mercredi qu'il lui accorderait de larges circonstances atténuantes.

Hier en entendant le témoignage de sa fille, Antoine Taboni a nié avoir menacé Stéphane et avoir voulu revoir sa fille «comme avant». Mais il a lancé aux jurés: «Je vous demande la plus grande clémence (...) Vous avez condamné le père à 18 ans de prison, laissez la fille tranquille».

ZIPPERGATE

Haro sur Starr!

L'Attorney General américain Janet Reno a déclaré hier examiner des demandes de parlementaires démocrates lui réclamant une enquête pour éventuellement démettre Kenneth Starr de ses fonctions de procureur indépendant dans l'affaire Zippergate pour «des actes répétés» de «mauvaise conduite» et d'abus de pouvoir» dont les nombreuses fuites attribuées à ses collaborateurs dans l'enquête en cours sur la liaison supposée du président Clinton avec Monica Lewinsky. L'attitude du procureur Kenneth Starr fait l'objet de sérieuses critiques surtout depuis qu'il a obligé la mère de Monica Lewinsky à témoigner dans cette affaire. (AFP)

C'est la plus grosse fête de l'année et...

VOUS ÊTES INVITÉS!

Leon
DEPUIS 1909



Vous avez été suffisamment vissé à la maison durant l'hiver! C'est le moment de sortir et de vous amuser... et de gâter votre Valentine avec de beaux meubles neufs. Aussi, nous nous invitons à notre plus grosse vente de l'année. La Fête hawaïenne de Léon! Il y aura un tas de divertissements à l'intérieur, des prix incroyables dans tout le magasin, le choix entre deux facilités de paiement et une bonne chance de gagner des prix superbes. Venez le week-end de la Saint Valentin pour vous rendre compte par vous-même à quoi ressemble la Fête hawaïenne de Léon!

3 JOURS SEULEMENT!

DU VENDREDI 13 FÉVRIER AU DIMANCHE 15 FÉVRIER

Ça CHAUFFE! PRIX DE SOLDE DANS TOUT LE MAGASIN!

Nos meilleurs vendeurs! Nouveaux arrivages! Vos favoris! Nous avons réduit des articles déjà aux plus bas prix garantis vous permettant des économies incroyables!

Canapés depuis399\$	Centres de divertissement depuis...109\$	Matelas depuis99\$	Cuisinières 30 po depuis ..499\$
Fauteuils depuis199\$	Dînettes 5 pcs depuis ...299\$	TV 27 po depuis549\$	Lave-vaisselle encastr. depuis ..399\$
Causeuses depuis369\$	Canapés-lits depuis399\$	Minisystèmes 3 CD depuis ..279\$	Fours micro-ondes depuis ..139\$
Tables de cocktail depuis ...129\$	Ch. à coucher 4 pcs depuis ..499\$	Réfrig. 18 pi ³ depuis699\$	ET BEAUCOUP D'AUTRES EN MAGASIN!

PLUS! Vous aimez mieux garder votre argent en banque? Pas de problème!

**ABSOLUMENT
RIEN À PAYER AVANT
UN AN!**

AUCUN ACOMPTÉ! *MÊME PAS LES TAXES! OU LES FRAIS! AUCUNS FRAIS!
AUCUN INTERÊT! AUCUN PAIEMENTS MENSUELS!



**ABSOLUMENT
AUCUN INTERÊT AVANT L'AN
2000!**

AUCUN ACOMPTÉ! AUCUN INTERÊT! AUCUNS FRAIS!
23 PAIEMENTS MENSUELS ÉGAUX!

Sur **TOUS** les meubles! **TOUS** les électroménagers et **TOUS** les électroniques!

PLUS! GAGNEZ! PLUS! GAGNEZ! PLUS! GAGNEZ!

**UN VOYAGE POUR 2
DE 2 SEMAINES
À HAWAII!**
VALEUR RÉG 5000\$

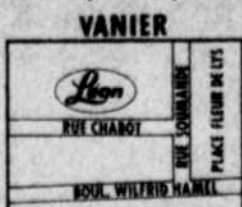
**UN CHAÎNE DE CINÉMA
À LA MAISON
PANASONIC/TECHNICS!**
VALEUR RÉG 1999\$

**UN DES 4
ENS. DE MEUBLES
DE PATIO!**
VALEUR RÉG 199\$

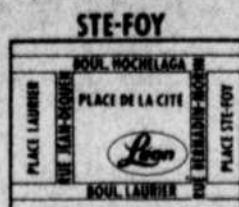
Il suffit de remplir ce bulletin et de le remettre à n'importe quel magasin participant pour avoir une chance de gagner un superbe prix. Aucun achat requis.



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS



100, rue CHABOT, à proximité
des Halles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600



Place de la Cité
2000, boul Laurier
QUÉBEC
657-6902

M./Mme _____
Adresse _____
Apt _____ Ville _____
Province _____ Code Postal _____
Téléphone () _____

*S.A.C. Le solde, incluant les taxes applicables est divisé en 23 paiements mensuels égaux pour l'option An 2000; pour l'option de 1 an, il est dû en février 1999. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démarqués. Les chances de gagner un prix dépendent du nombre de bulletins reçus dans chaque magasin; les chances de gagner le voyage et la chaîne de cinéma dépendent du nombre total de bulletins reçus dans les magasins participants. Limite de 1 bulletin par famille. Les employé(e)s et leurs proches ne sont pas admis à participer. Âge requis de 18 ans ou plus.